

TRANSACTIONS
OF THE
ENTOMOLOGICAL SOCIETY
OF
LONDON
FOR THE YEAR 1918.

Library of Congress
JUL 18 1919
532104
Smithsonian Institution

- I. *Coleoptera* of the families Ostomidae, Monotomidae, Colydiidae and Notiophygidae from the Seychelles and Aldabra Islands. By the late ANTOINE GROUVELLE. Communicated by HUGH SCOTT, M.A., F.L.S.

PLATES I, II.

[Read December 5th, 1917.]

[THE material here reported on forms part of the entomological collections made by the Percy Sladen Trust Expedition of 1905 and 1908-9 in the Seychelles and other islands of the Western Indian Ocean. The late author of the paper had already dealt with certain other families of Clavicorn Coleoptera obtained in those islands, in the special series of the Linnean Society's Transactions set apart for results of that Expedition: see Trans. Linn. Soc. London, ser. 2, Zool., vol. xvi, pp. 93-116 (1913), and vol. xvii, pp. 141-159 (1914). The manuscript of the paper printed below was received from him in Oct. 1915, but circumstances hitherto have prevented its publication, while the author's death on June 9, 1917, renders it a posthumous work. The correction of the proofs has presented some difficulty, therefore indulgence is asked, especially from French readers, towards any textual and grammatical errors.]

I am responsible for the notes on localities, and on reduction of wings and eyes in certain species (pp. 24, 41, 45). As in most groups, the greater part of the collection was obtained in the endemic forests in the mountains of the Seychelles proper. The spaces between the leaf-bases of growing endemic palms and *Pandanus* proved a good hunting-ground for these insects, the material of six of the

TRANS. ENT. SOC. LOND. 1918.—PARTS I, II. (DEC.) B

new forms described below being derived partly or wholly from this source.

The first set of specimens, with types of all new genera and species here described, is in the British Museum. A second series is in the Cambridge University Museum.—
[HUGH SCOTT.]

Ce mémoire énumère 34 espèces, dont 26 nouvelles, appartenant à 22 genres différents, dont 4 nouveaux. Ce simple énoncé fait ressortir l'importance des découvertes faites par la Percy Sladen Trust Expedition.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ESPÈCES CATALOGUÉES DANS CE MÉMOIRE

	Groupe des Seychelles.	Groupe Chagos.	Groupe Farcouhar (incl. St. Pierre et Providence).	Groupe Amirantes.	Groupes Aldabra (incl. Aldabra Astote, Assump- tion et Cosmoledo).	Provenance des espèces déjà décrites.
OSTOMIDAE.						
<i>Alindria costulata</i>						
<i>Lophocateres pusillus</i>						Cosmopolite.
MONOTOMIDAE.						
<i>Monotoma madagascariensis</i>						Madagascar.
<i>Shoguna polita</i>						Christmas Island.
COLYDIDAE.						
<i>Sarothrias eximius</i>						
<i>Pycnomerus confertus</i>						Madagascar.
<i>Ditoma cavicollis</i>						
<i>Xuthia sicana</i>						Archipel Malais Inde.
<i>Cicones scotti</i>						
— <i>compactus</i>						
<i>Colobicones singularis</i>						
<i>Diplotoma capito</i>						
<i>Neotrichus gardineri</i>						
— <i>parallelocollis</i>						
<i>Lascotonus scotti</i>						
<i>Paralyreus scotti</i>						
<i>Tyrtæus singularis</i>						
<i>Mecodanum</i> sp.						
<i>Bothrioides fryeri</i>						
<i>Cerylon nitidum</i>						Seychelles.
— <i>longius</i>						
— <i>perparvulum</i>						
— <i>tantillum</i>						
— <i>gardineri</i>						
— <i>hiliptanum</i>						
— <i>curtulum</i>						
<i>Axiocerylon cavicolle</i>						
<i>Thyroderus sculpticollis</i>						
<i>Mychocerus alhaudi</i>						Seychelles.
NOTIOPHYGIDAE.						
<i>Aphanocephalus insularis</i>						
— <i>binotatus</i>						
— <i>4-plagiatus</i>						
— <i>subdepressus</i>						
— <i>acuminatus</i>						

* Also Mauritius (see p. 50).

OSTOMIDAE.

Cette famille est représentée par deux espèces dans les collections récoltées par la Percy Sladen Trust Expedition. La première, *Alindria costulata*, appartenant à la sous-famille des Temnochilinae, est nouvelle et semble spéciale à la faune de ces îles. Le genre *Alindria* se rencontre dans toute l'Afrique tropicale et sub-tropicale, ainsi que dans l'Asie méridionale en remontant jusqu'aux frontières de la Chine, il est représenté à Madagascar et dans l'Inde par des formes locales, il n'a pas encore été retrouvé aux Iles Maurice et de la Réunion.

La deuxième, *Lophocateres pusillus* (Klug), appartient à la sous-famille des Ostominae; elle est cosmopolite.

TEMNOCHILINAE.

ALINDRIA, Erichson, 1844, in Germ., Zeitschr., V, p. 151.

1. *Alindria costulata*, n. sp.

Parallela, fere sexies longior quam latior, convexa, in disco subdepressa, clytris subcostata, glabra, nitida, viridi-aenea; clytrorum costis aeneis, antennis pedibusque rufo-piceis, illis ad apicem cyaneo-aeneis. Antennae pro genere sat elongatae; 3^o articulo quadrato, 9^o quam 8^o minus duplo latiore, clava apice striete pubescenti. Caput disco subdepressum, tenuissime alutaceum, sat dense punctatum. Prothorax paulo longior quam latior, vix perspicue alutaceus, subdense punctatus; punctis in disco elongatis; margine antico ad extremitates marginato; angulis anticis vix productis. Elytra basi haud marginata, in longitudinem costulata, punctata; punctis elongatis praecipue in costularum intervallis densatis et sublineato-dispositis, ad latera minoribus, subelongatis, fere confusis. Long. 7.5 mill.

Parallèle, presque six fois plus long que large, convexe, sub-déprimé sur le disque, glabre, brillant, marqué sur les élytres de côtes peu accentuées, bronzé-verdâtre, côtes des élytres simplement bronzées; antennes et pattes plus ou moins roux de poix; les premières bleu-métallique vers l'extrémité; dessous du corps noir. Antennes assez allongées pour le genre: 1^{er} article épais, un peu plus long que large, 2^{me} environ deux fois plus large que long, 3^{me} carré, 4^{me} à 8^{me} s'élargissant progressivement, subégaux, le 4^{me} un peu plus court que le 3^{me}, 8^{me} presque deux fois plus large que 3^{me}, 9^{me} et 10^{me} transversaux, subégaux, moins de deux fois plus larges que 8^{me}, 11^{me} un peu

plus long que 10^{me}, bordé à l'extrémité par une très étroite marge pubescente. Tête un peu plus longue que large, subdéprimée sur le front, couverte d'une ponctuation un peu allongée, assez serrée; yeux légèrement éloignés de la base de l'antenne. Prothorax un peu plus long que large, couvert d'une ponctuation assez dense, très nettement allongée sur le disque; bord antérieur à peine cilié sur les extrémités, très brièvement rebordé de chaque côté; angles antérieurs à peine saillants en avant; côtés subparallèles, finement rebordés; angles postérieurs obtus; base arquée, finement rebordée. Ecusson petit, suborbiculaire. Elytres environ quatre fois plus long que large ensemble, arrondis ensemble au sommet, non rebordés à la base, marqués de points linéaires, plus ou moins serrés, et plus ou moins disposés en lignes sur les intervalles des côtes, beaucoup plus rares sur celles-ci, fins, peu allongés, espacés et confus sur les marges latérales; celles-ci finement rebordées. Hanches antérieures rougeâtres: saillies du premier segment de l'abdomen entre les hanches postérieures ne s'engageant pas dans une échancrure du métasternum.

1 exemplaire.

Loc. ALDABRA. Ile Esprit, xii. 1908 (*Fryer*).

OSTOMINAE.

LOPHOCATERES, Olliff, 1883, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 180;
1883, Cistula Ent. iii, p. 58.

2. *Lophocateres pusillus*, Klug.

Peltis pusillus, Klug, 1832, Abh. Akad. Wiss. Berlin, p. 159.

Peltis africanus, Motschulsky, 1853, Bull. Soc. Nat. Moscou, XXXVI, ii, p. 508.

Peltis yvani, Allibert, 1847, Rev. Zool., p. 12.

Ostoma yvani, Reitter, 1876, Verh. Nat. Ver. Brünn, XIV, p. 63.

Espèce cosmopolite. 1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, viii. 1908.

MONOTOMIDAE.

Deux espèces appartenant à deux genres différents figurent dans les collections de la Percy Sladen Trust Expedition. Le genre *Monotoma* se rencontre dans toutes les parties du monde, le genre *Shoguna* est représenté jusqu'à ce point par un petit nombre d'espèces appartenant

à la faune de l'ancien monde et de l'Océanie. Les espèces du même groupe qui se rencontrent dans l'Amérique Centrale sont cataloguées dans un genre *Thione*, Sharp (1899, Biol. Centr.-Am., Col. II, 1, p. 544), très voisin de *Shoguna*. La position systématique de ces deux genres dans les Monotomidae ne me semble pas nettement établie.

MONOTOMA, Herbst, 1793, Käf., V, p. 22.

3. *Monotoma madagascariensis*, Grouvelle.

Monotoma madagascariensis, Grouvelle, 1906, Ann. Soc. Ent. France, LXXV, p. 126.

Le type de l'espèce provient de Madagascar, l'exemplaire des Seychelles est presque identique à ce type; ses calus huméraux sont un peu moins accentués.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "One specimen, from country above Port Glaud, between 500 and 1000 feet, 5. xi. 1908."

SHOGUNA, Lewis, 1884, Ann. Mag. Nat. Hist., Ser. 6. IV, p. 274; Ser. 6, XIII, 1894, p. 485.

Holocephala, Fairm., 1886, Ann. Soc. Ent. France, 6 Ser., VI, p. 32.

Pachycephala, Fairm., 1883, Ann. Soc. Ent. Belg., XXVII, p. 4.

4. *Shoguna polita*, Arrow.

Shoguna polita, Arrow, 1900, Monog. Christmas Island, p. 92.

Le type de l'espèce provient de Christmas Island. *Shoguna polita*, Arrow, diffère de *S. chlorotica*, Fairm., par ses élytres à peine striés en dehors de la région suturale; il est beaucoup plus rapproché de *S. termitiformis*, Fairm., de Samoa.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "A single specimen caught by daylight on the wing near the house at Cascade Estate, 800 feet, 1909, in the vicinity of much imported vegetation."

COLYDIIDAE.

Les Colydiidae des Seychelles et surtout les Cerylini sont relativement nombreux; 25 espèces ont été récoltées. Toutes sauf trois sont nouvelles, 5 ont nécessité des genres nouveaux.

Sarothrius.—Nouveau genre établi pour un insecte de forme et de structure tout-à-fait spéciales, appartient à la tribu des Apistini. Il doit être localisé dans la région des Seychelles.

Pycnomerus.—Une seule espèce, déjà connue de Madagascar, elle se rapporte au sous-genre *Penthelispa*.

Ditoma.—Une seule espèce nouvelle qui comme aspect et structure générale ne s'écarte en rien du groupe cosmopolite des *Ditoma*.

Xuthia.—Une seule espèce, *X. sicana*, Pasc., répandue dans tout l'Archipel malais, les Indes, etc.

Cicones.—Deux espèces nouvelles. La première, *C. scotti*, rentre bien dans le type classique du genre *Cicones* : la seconde, *C. compactus*, s'écarte de ce type et rentre dans un ensemble de formes qui toutes répondent aux caractéristiques du genre mais montrent l'opportunité de subdivisions établies sur l'étude de matériaux importants. Malheureusement ces formes voisines des *Cicones* proprement dit sont en général représentées par des exemplaires uniques, qui ne permettent pas toutes les études de détail qui seraient nécessaires.

Colobicones.—Nouveau genre établi pour une espèce nouvelle, venant se placer entre les *Ditoma*, les *Cicones* et les *Colobicus*.

Diptotoma.—Ce genre, établi par Erichson pour deux Colydiidae de Madagascar, décrits postérieurement par Reitter, semble pour le moment localisé dans la région de Madagascar, des Mascareignes et des Seychelles ; mais il serait prématuré de formuler une conclusion absolue à cet égard. L'espèce des Seychelles est nouvelle et ne présente rien de bien saillant par rapport aux espèces connues.

Neotrichus.—Deux espèces nouvelles. Ce genre est représenté dans presque toutes les faunes tropicales et sub-tropicales.

Lascotomus.—Une espèce nouvelle. Ce genre comprend déjà une espèce de l'Afrique orientale et deux des Indes orientales.

Paralyreus.—Genre nouveau établi pour un petit Colydien qui rappelle les insectes subhypogées de la faune paléarctique.

Tyrtacus.—Ce genre a été établi par Champion pour deux espèces de l'Amérique centrale ; il semble avoir des représentants dans toute la zone tropicale ; je connais en effet trois autres espèces qui doivent lui être rapportés : l'une provient

de la Guadeloupe, les deux autres de Sumatra. Le genre *Tyrtaeus* me semble placé avec raison parmi les *Colydiidae*, l'écartement modéré, de ses hanches postérieures et l'ensemble de ses autres caractères le rangerait entre les *Ditomiini* et les *Coxelini*; provisoirement je le rapporterais à cette dernier tribu. Les *Tyrtaeus* vivent probablement de matières cryptogamiques.

Mecedanum.
Bothrideres. { [The late author left no remarks on these two genera in his MS. According to an earlier statement by him (Ann. Soc. Ent. France, LXXV, 1906, p. 107), several species of *Mecedanum* are known, from Madagascar and W. Africa. *Bothrideres* is represented in all parts of the world.]

Cerylon. Les *Cerylon* sont nombreux aux Seychelles. Les collections de la Percy Sladen Trust Expedition renferment sept espèces dont six nouvelles; quelques unes sont représentées par un nombre considérable d'exemplaires. Le genre *Cerylon* se retrouve dans toutes les régions, ses espèces sont très nombreuses.

Axiocerylon.—Genre nouveau établi pour un des *Cerylini* très remarquable par sa forme et sa sculpture. Ce genre a d'autre représentants dans l'Afrique occidentale.

Thyroderus.—Genre établi sur une espèce du Japon et de Ceylan. La forme nouvelle des Seychelles est particulièrement intéressante; sa capture, comme du reste celle des minuscules *Cerylon* rapportés par la Percy Sladen Expedition, fait prévoir de nombreuses découvertes dans le monde des petits *Colydiens* du groupe des *Cerylini*.

Myhocerus.—Ce genre établi par Erichson pour un insecte inédit de Cuba, *M. ferrugineus*, puis adopté par Zimmerman pour le *M. depressus*, Lec., semble répandue dans toutes les faunes tropicales et subtropicales.

COLYDIINAE. APISTINI.

SAROTHRAS, nov. gen.

Antennae II-articulatae, supra oculos insertae et ab his remotae, crassae, pubescentes; tribus ultimis articulis vix perspicue incrassatis. Coxae anticae subglobosae, inter se contingentes; acetabulis clausis. Coxae intermediae in longitudinem oblongae, parum remotae. Metasternum elongatissimum, sulco profundo, apice excavato, in longitudinem secatum. Coxae posticae in longitudinem

suboblongae, postice subangulosae, valde remotae. Abdomen, quam metasternum multo brevius, subtus inspectum abrupte valdeque inflexum; primo segmento inter coxas posticas elevato et ante metasterni sulcum emarginato.

Ce nouveau genre entre dans la tribu des Apistini; l'insecte très curieux pour lequel il est établi, rappelle jusqu'à un certain point, lorsqu'il est vu de dessus, un minuscule *Dictrillus*.

5. *Sarothrias eximius*, n. sp. (Pl. I, fig. 7.)

Subovatus, antice angustatus, convexus, nitidulus, glaber, ater; tibiis apicem versus piccis. Antennae incrassatae, apicem versus ampliatae; tribus ultimis articulis vix abrupte latioribus; 2° articulo transverso, 3°-8° transversissimis, 9°-11° transversis, omnibus pubescentibus. Caput subtriangulare, fere duplo latius quam longius, antice subtruncatum, utrinque juxta antennarum basin lobato-elevatum, antice inter hos lobos transversim impressum; oculis modice prominulis; lateribus aute oculos parallelis. Prothorax subparallelus, sesquilongior quam latior, tenuissime asper, parce punctulatus, in longitudinem sulcato-striatus; sulco antice posticeque attenuato. Elytra basi quam prothorax fere latiora, lateribus in primo brevissime sinuata, dein arcuata, ampliata, apicem versus attenuata, sinuata et apice breve truncata, magis duplo longiora quam sinu latiora, praecipue basin versus valde lineato-punctata, substriata; lineis juxta basin vicissim in puncto valido junctis, his punctis prothoracis basin praetextentibus. Long. 2 mill.

Subovale, environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, un peu brillant, glabre; antennes et pattes brun de poix. Antennes épaisses; 1^{er} article arqué près de la base, environ une fois et demie plus long que large après la courbure de la base; 2^{me} subtransversal; 3^{me} environ deux fois plus large que long, 4^{me} un peu plus court que le précédent; 5^{me} à 8^{me} subégaux, environ trois fois plus larges que longs, 9^{me} un peu plus long et à peine plus large que le 8^{me}; 10^{me} et 11^{me} subégaux, un peu plus longs que 4^{me}, le dernier un peu plus étroit que le précédent. Tête triangulaire, deux fois plus large au niveau des yeux que longue; éparsément et irrégulièrement pointillée; côtes parallèles relevés chacun en lobe gibbeux, allongé, séparés par un intervalle subconcave, limité en avant par une faible impression; bord antérieur subtronqué; yeux assez saillants, placés au dessous de la base des antennes et séparés de celles-ci par un vague sillon antennaire. Prothorax faiblement bisinué de chaque côté, parallèle, plus convexe

en avant qu'à la base, environ aussi large que la tête au niveau des yeux, une fois et demie plus long que large, éparsément pointillé, coupé dans la longueur par une strie sulciforme, atténuée aux extrémités; bord antérieur arqué en avant, base saillante anguleusement en arrière au milieu; bords latéraux arrondis, marges latérales fortement infléchies, biimpressionnés. Ecusson très petit, oblong, allongé. Elytres émoussés aux épaules, alors un peu plus larges que le prothorax à la base, très brièvement sinués, puis arqués, élargis, présentant leur plus grande largeur vers le milieu de la longueur, longuement sinués et atténués vers l'extrémité, brièvement subtronqués ensemble au sommet. Ponctuation grosse, disposée en lignes substriées, atténuées vers le sommet; intervalles étroits, un peu relevés; lignes réunies deux à deux à la base, dans un gros point; ces divers points placés dans une large impression sulciforme bordant la base. Extrémité des élytres brièvement infléchie, subtronquée; stries suturales enfoncées au sommet. Métasternum éparsément pointillé de chaque côté du sillon longitudinal. Extrémité de l'abdomen brun de poix clair. Pattes robustes; tibias antérieurs et intermédiaires munis à l'angle apical interne d'une épine recourbie, saillante latéralement; tibias postérieurs prolongés à cet angle par une petite épine.

4 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette: "High forest near Mont Pot-à-eau, ca. 1500 feet, and above Mare aux Cochons, over 1000 feet, viii.-ix. 1908."

PYCNOMERINI.

PYCNOMERUS, Erichson, 1848, in Wieg. Arch. I, p. 211.
subg. *Penthelispa*, Pascoe, 1860, Journ. of Ent. I,
p. 111.

6. *Pycnomerus (Penthelispa) confertus*, Reitter.

Penthelispa conferta, Reitter, 1878, Deutsche Ent. Zeitschr.,
p. 123.

Le type de l'espèce provient de Madagascar. *P. conferta*, Reitt., est très variable, comme taille, comme épaisseur des antennes et sculpture du prothorax. Sa caractéristique générale se réduit à: antennes courtes, articles 2^{me} et 3^{me} transversaux, 4^{me} à 9^{me} très transversaux; pronotum couvert d'une ponctuation irrégulièrement serrée, assez forte, en général un peu allongée, laissant libre, sur la moitié basilaire, un petit espace longitudinal; disque plus ou moins

biimpressionné. Stries des élytres bien marquées, fortement ponctuées; intervalles plus étroits que les stries. La forme voisine dans la faune indienne est *P. nitidicollis*, Reitt. Chez cette espèce la ponctuation du prothorax est en général un peu plus arrondie et les intervalles des stries des élytres sont aussi larges que les points.

Environ 215 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé, Silhouette, Praslin: "Mahé and Silhouette, throughout the mountain-forests, 1000-2000 feet. Praslin, one specimen from Côtés d'Or Estate, xi. 1908."

DITOMINI.

DITOMA, Herbst, 1793, Käfer, V, p. 26.

7. *Ditoma cavicollis*, n. sp. (Pl. I, fig. 6.)

Elongata, parallela, convexa, vix nitidula, flavo-pubesceus, ferruginea. Antennae breves, 11-articulatae; clava 3-articulata, 1^o articulo quam 2^o angustiore. Caput modice transversum, antice truncatum, inter antennarum bases profunde biimpressum et juxta basin reflexo-elevatum; fronte inter oculos dense punctato; epistomo crebre et vix perspicue punctulato; oculis magnis, modice prominulis. Prothorax subquadratus, lateribus tenuiter crenulatus, utrinque in longitudinem extus carinatus, retro intus hebetato-subcarinatus; intervallis: 1^o inter latera et carinas concavis, fere bilineato-granosis; 2^o inter carinas et elevationes hebetatas juxta carinam profunde impressis; 3^o inter elevationes hebetatas antice valde longeque impresso et juxta basin triimpresso. Elytra circiter 2 et $\frac{1}{2}$ longiora quam simul latiora, in disco quadri-carinata: suturali et 1^a dorsali integris, 2^a dorsali et humerali fere juxta apicem evanescentibus; intervallis carinarum bilineato-punctatis; punctis subquadratis. Long. 2 mill.

Parallèle, environ trois fois et trois quart plus long que large, convexe, à peine brillant, ferrugineux, couvert d'une pubescence flave rappelant celle des *Ditoma*. Antennes de onze articles, terminées par une massue de trois articles; 1^{er} article cylindrique, un peu plus long que large, 2^{me} un peu moins épais, 3^{me} à 7^{me} progressivement un peu plus épais, 3^{me} un peu allongé, 4^{me} à 8^{me} serrés, les trois premiers plus transversaux que le dernier; 1^{er} article de la massue plus étroit * que les suivants, le dernier subglobuleux, environ

* D'après les auteurs, *Ditoma crenata*, Herbst, type du genre *Ditoma*, n'a pas de sillons antennaires et a les antennes terminées par une massue de deux articles. En réalité cet insecte a des rudiments de sillons antennaires qui permettent aux antennes de venir s'étendre dessous la tête pendant la position de repos, et ses antennes

deux fois plus long que les précédents. Tête un peu moins de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, tronquée au bord antérieur, relevée de chaque côté contre la base de l'antenne et le bord interne de l'oeil, marquée contre ce relèvement, entre les yeux, par une impression striée oblique, arquée en dedans à la base, plus accentuée devant l'antenne et se réunissant en arrière par l'intermédiaire d'une faible impression arquée à l'impression correspondante; front subdéprimé, densément ponctué; épistome transversalement convexe, opaque; yeux gros, échancrant à peine les marges latérales du front. Prothorax subcarré, à peine plus large que long, finement crénelé sur les bords latéraux, marqué dans la longueur de quatre élévations granuleuses; les deux externes caréniformes, réfléchies contre le bord antérieur; les deux internes très légèrement flexueuses, caréniformes contre le bord antérieur, puis largement obtuses, se dilatant avant la base, enfermant alors une impression allongée et atteignant le sillon marginal de la base; intervalles: 1^o entre les bords latéraux et les carènes latérales concaves, marqués d'une double ligne de granulations presque régulière; 2^o entre les carènes latérales et les élévations internes, larges en avant contre le bord antérieur, rétrécis lorsque les élévations internes deviennent obtuses: 3^{me} entre les élévations internes, granuleux, largement et assez profondément excavé en avant, très étroit entre les dilatations basilaires des élévations internes; base bordée par un sillon entre les carènes latérales. Ecusson petit, suborbiculaire. Elytres environ deux fois et demie plus longs que larges, arrondis ensemble au sommet, carénés comme ceux des *Ditoma*; carènes suturales et 1^{eres} dorsales entières, 2^{me} dorsale et humérale s'arrêtant très près du bord marginal; lignes de points des intervalles des carènes séparées par un intervalle égal aux points, ceux-ci subcarrés. Marges latérales avec deux lignes de points, une carène entière et une ligne marginale de points. Sillons antennaires nuls; yeux gros, entaillant fortement les marges latérales-inférieures de la tête.

2 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette: "Forest near Mare aux Cochons, ca. 1000 feet, viii.-ix. 1908."

ont une massue de deux articles préparée par un article beaucoup plus étroit que la massue décrite par les auteurs, mais nettement plus large que l'article précédent. Enfin les yeux s'étendent en dessous de la tête, alors que chez les *Trionus*, Fairm., anciens *Ditoma* à sillons antennaires, ils se trouvent limités par ce sillon et sont par suite entièrement latéraux.

Les *Xuthia*, Pas., présentent les mêmes caractères et sont en fait très rapprochés des *Ditoma* type *crenata*. Ils ont le bord latéral du prothorax épais, sillonné.

XUTHIA, Pascoe, 1863, Journ. of Ent., II, p. 28, pl. 8, f. 1.

8. *Xuthia sicana*, Pascoe.

Xuthia sicana, Pascoe, 1863, l. c.

Xuthia maura, Pascoe, 1863, l. c.

Xuthia rufina, Pascoe, 1863, l. c.

Espèce répandue dans toutes les Indes orientales; très variable.

66 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé, Félicité: "Silhouette; sixty specimens from under bark of felled trunks of a dicotyledonous tree, near the coast at Pointe Etienne, 17. ix. 1908; also four specimens from elevations of 1000 feet or more. Mahé, one specimen from Mare aux Cochons district, 1000-2000 feet, i. 1909. Félicité, one specimen from forest, xii. 1908."

CICONES, Curtis, 1826, Brit. Ent., IV, f. 149.

9. *Cicones scotti*, n. sp. (Pl. II, fig. 9.)

Ovatus, modice convexus, nitidulus, squamulis plus minusve albido-ochraceis, ex parte infuscatis vestitus, brunneus; elytris ochraceo-testaceo-variegatis, antennis clava excepta piceo-testaccis, pedibus dilutioribus. Antennae breves; clava globosa, quam articulis praecedentibus multo latiore. Caput modice transversum, antice sinuatum, fronte depressum, antice, inter oculos, utrinque oblique substriolatum; fronte tenuiter punctulata, subdense squamosa; oculis elongatis, parum prominulis. Prothorax antice quam postice angustior, lateribus arcuatus, circiter in maxima latitudine sesquialior quam longior; margine antico medio rotundato-producto, utrinque sat valde sinuato; angulis anticis subacutis; lateribus antice subsinuatis, vix perspicue crenulatis, tenuissime ciliatis; angulis posticis obtusis; basi utrinque late subsinuata, tenuiter striato-marginata, praecipue medio ciliata; disco plus minusve dense tenuissimeque punctulato, dense squamoso, aliquibus squamulis obscuris intermixtis. Elytra humeris subangulosa, lateribus arcuata, amplata, apice conjunctim subacuminata, circiter sesquilongiora quam in maxima latitudine latiora, striato-punctata; intervallis latis, unilineato-punctulatis, praecipue ad basin transversim vix striolatis; squamulis validioribus in intervallis, minoribus in striis instructis; squamulis infuscatis in partibus obscurioribus praecipue congregatis. Long. 2-2.7 mill.

Ovale, atténué vers l'avant, environ deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, un peu brillant, couvert de squamules blanchâtres ou d'un jaune-blanchâtre entremêlées de squamules foncées, localisées, sur les élytres, sur la partie foncée du tégument; brun un peu rougeâtre, varié sur les élytres de taches, testacées, un peu ferrugineuses. Antennes courtes; 1^{er} article épais, un peu plus long que large; 2^{me} encore épais, une fois et demie plus long que large; 3^{me} plus de deux fois plus long que large, 4^{me} allongé, 5^{me} à 9^{me} progressivement un peu plus épais, 5^{me} subarrêté, les autres subégaux, 10^{me} subglobuleux, un peu plus long que large, plus de quatre fois plus large que le précédent, bordé sauf contre l'insertion avec l'article précédent par une marge feutrée. Tête nettement moins de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, sinuée au bord antérieur, déprimée sur le front, finement pointillée, densément couvert de squamules allongées, couchées, orientées dans la longueur, serrées, bordant l'orbite des yeux et entremêlées de quelques squamules plus petites; yeux allongés, peu saillants, échancrant modérément les marges latérales du front; épistome un peu convexe, très densément et très finement pointillé, séparé du front par deux faibles stries obliques; labre assez grand. Prothorax un peu plus rétréci en avant qu'à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur un peu au delà du milieu de la longueur à partir de la base; bord antérieur subtronqué, assez fortement sinué de chaque côté, cilié plus fortement au milieu; angles antérieurs aigus, un peu saillants en avant, côtés très brièvement sinués en avant, à peine visiblement crénelés, très finement ciliés; angles postérieurs obtus; base arrondie au milieu, sinuée de chaque côté, étroitement rebordée-striée, ciliée au milieu; squamules serrées, couvrant la majeure partie du pronotum, laissant libres, de chaque côté, trois petits espaces mal définis: le premier longitudinal, près du milieu, sur la moitié basilaire de la longueur, le 2^{me} allongé, contre la base, plus près de l'angle postérieur que du milieu, le 3^{me} sur le prolongement du 2^{me}, sur la moitié antérieure du disque; squamules en général transversales ou subtransversales en avant, obliques en arrière. Ecusson très transversal, largement arrondi au sommet, bordé de squamules à la base. Elytres un peu plus larges à la base que le prothorax, à peine arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers le premier tiers de la longueur à partir du sommet, atténués ensuite vers l'extrémité et subacuminés ensemble au sommet, striés-punctués. Stries atténuées vers le sommet; intervalles larges, subondulés, chacun avec une ligne de petits points. Squamules fortes placées sur les intervalles des stries; squamules plus faibles placées sur les stries; squamules claires dessinant principalement: 1^o une tache

scutellaire; 2° une bande arquée, partant sur chaque élytre de l'épaule et atteignant presque la suture; 3° après et contre le milieu une bande transversale, plus ou moins interrompue, remontant sur la suture; 4° une bande transversale, antéapicale, très atténuée sur la suture; 5° une tache apicale. Marges latérales étroitement réfléchies, bordées par une frange de petites squamules. Dessous du corps brun rougeâtre; sillons antennaires convergents.

15 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette: "From forests near Mont Pot-à-eau and Mare aux Cochons, between 1000 and 2000 feet, viii.-ix. 1908."

10. *Cicones compactus*, n. sp. (Pl. II, fig. 16.)

Vix ovatus, convexus, opacus, nigro-brunneus, antennis, pedibus et prothoracis marginibus reflexis rufo-testaceus, setis squamiformibus, brevissimis, albido-ochraceis vestitus. Antennae breves, graciles; 3° articulo subquadrato, clava glandiformi, sesquilongiore quam latiore, fere quater latiore quam 9° articulo. Caput transversum, fronte depressum, antice subtruncatum, parce punctulatum et squamosum; marginibus lateralibus squamoso-ciliatis. Prothorax antice quam postice parum magis angustatus, lateribus extra basin valde rotundatus, modice arcuatus, in maxima latitudine paulo magis duplo latior quam longior; margine antico medio arcuato utrinque sinuato, breviter squamoso-ciliato; angulis anticis subrectis, hebetatis; lateribus sublatae concavo-explanatis, tenuiter ciliatis; angulis posticis rectis; basi medio arcuata, utrinque late sinuata, sulco et linea squamosa marginata; disco ante basin quatuor impressionibus laevibus, magnis, notato; squamulis praecipue circa impressiones densatis. Elytra humeris rotundata, tunc quam prothorax vix latiora, apicem versus subrecte parum ampliata, dein arcuata et apice conjunctim late subacuminata, fere sesquilongiora quam simul in maxima latitudine latiora; squamulis ineatodispositis. Long. 1.5 mill.

A peine ovale, atténué vers l'avant, presque deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe surtout sur les élytres, opaque, brun noirâtre sur les élytres, un peu rougeâtre sur la tête et le prothorax; marges réfléchies de ce dernier, antennes et pattes roux testacé; vestiture composée de squamules courtes, jaune-blanchâtres, disposées en lignes sur les élytres. Antennes courtes, grêles; 1^{er} article épais, plus long que large, caché lorsque l'insecte est vu de dessus, 2^{me} encore épais, subcarré; 3^{me} et 4^{me} subcarrés, 5^{me} à 9^{me} transversaux; 9^{me} à peine plus large que 8^{me}, massue glandiforme, environ une fois et demie plus long que large,

presque quatre fois plus large, dans sa plus grande largeur, que 9^{me}. Tête environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, déprimée, subtronquée au bord antérieur, légèrement élargie en avant des yeux; très opaque, couverte de squamules espacées et bordée sur les marges latérales par une frange de squamules serrées; yeux échançant les marges latérales du front, allongés, peu saillants, leurs bords internes convergents en avant. Prothorax un peu plus rétréci en avant qu'à la base, arqué sur les côtés, un peu plus de deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; bord antérieur arrondi dans le milieu, sinué de chaque côté, cilié; angles antérieurs à peine aigus, émoussés; côtés finement ciliés; marges latérales assez largement explanées-concaves; angles postérieurs droits; base arrondie au milieu, longuement sinuée de chaque côté, bordée par un sillon et par un bourrelet portant une ligne de squamules; disque fortement convexe contre le sillon basilaire, marqué sur la moitié basilaire de quatre impressions oblongues, allongées, assez rapprochées, peu profondes, les deux externes moins accentués, et sur le milieu du disque, en avant, d'une petite impression également oblongue et allongée; squamules assez serrées, laissant libre l'impression antérieure et les deux impressions médiales postérieures. Ecusson petit, suborbiculaire. Elytres arqués de chaque côté à la base, arrondis aux épaules, à peine arqués ensuite sur les côtés et un peu élargis, présentant leur plus grande largeur vers le deuxième tiers de la longueur à partir de la base, atténués vers l'extrémité sur le dernier tiers de la longueur, et largement subaeuminés ensemble au sommet, presque une fois et demie plus longs que larges ensemble, couverts de squamules disposées en lignes sur le disque et bordant la base; intervalles larges, chacun avec une ligne de gros points et de très petites soies; marges latérales étroitement réfléchies, finement ciliées. Dessous du corps brun rougeâtre. Sillons antennaires allongés, convergents. Saillie prosternale carénée. Cavités des hanches antérieures ouvertes. Hanches intermédiaires et postérieures assez écartées; saillie du premier segment de l'abdomen arrondie. 3^{me} segment de l'abdomen échancré au sommet. Pattes grêles; tibias sans épine terminale.

1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Cascade Estate, about 1000 feet, 1908."

COLOBICONES, nov. gen.

Antennae 10-articulatae; clava uniaarticulata, globosa. Suli antennarum nulli. Mandibulae productae, apice bicuspes. Tempora elongata; capitis anguli postici obtusi. Prothorax utrinque

in longitudinem granoso-bilineatus. Elytra punctato-striata. Coxae anticae intermediaeque valde admotae. Abdominis segmenta apice truncata; 1° inter coxas posticas acuto-producto; ultimo excavato. Tibiae lineares, apice spina minima armatae.

Ce nouveau genre appartient à la tribu des Ditomini; il vient se placer entre les *Cicones*, les *Ditoma* et les *Colobicus*.

11. *Colobicones singularis*, n. sp. (Pl. I, fig. 8.)

Oblongo-elongatus, fere 3 et $\frac{2}{3}$ longior quam lator, convexus, nitidulus, ferrugineus, setis flavis erectis sat elongatis parcissime vestitus. Antennae subbreves; articulis 3°-9° densatis, plus minusve transversis; 10° subgloboso, apice pubescenti. Caput fere tam elongatum quam latum, antice attenuatum, apice latissime arcuatum, inter oculos transversim impressum et granoso-lineatum; fronte convexiuscula, in longitudinem pluribus sulcis vix impressis secata. Prothorax antice quam postice vix angustior, lateribus subrectus, 1 et $\frac{1}{3}$ lator quam longior, in maxima parte tuberculis, magnis, depressisimis, densatis, ocellatis instructus, utrinque in longitudinem granoso-bilineatus; margine antico medio subarcuato, ad extremitates sinuato; angulis anticis subacutis; lateribus vix undulatis; angulis posticis obtusis, vix perspicue spinosis; basi arcuata, sulco punctato marginata. Scutellum minutissimum, laeve. Elytra subparallela, apice conjunctim subaeuminata, circiter 2 et $\frac{1}{4}$ longiora quam simul latiora, punctata-striata; punctis juxta apicem attenuatis; intervallis striarum in disco quam punctis parum angustioribus; striis suturalibus praecipue ad apicem magis impressis. Long. 1.5 mill.

Allongé, un peu oblong, presque trois fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, un peu brillant, ferrugineux, présentant sur la partie postérieure des élytres * des poils flaves, dressés, assez longs, très espacés. Antennes assez courtes, insérées contre les yeux; 1^{er} article environ une fois et demie plus long que large, 2^{me} un peu plus long que large, 3^{me} à peine plus long que large, 4^{me} à 9^{me} subégaux, transversaux, 10^{me} subglobuleux, environ trois fois plus large que le 9^{me} article, terminé par une calotte pubescente. Tête subovale, moins de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, très largement arquée au bord antérieur, coupée entre les yeux par une impression large, peu profonde, marquée d'une ligne de granulations; région en avant.

* The erect hairs are most noticeable on the posterior part of the elytra, but are present also on other parts of the body, as indicated in the figure.

de cette impression transversalement relevé entre les naissances des antennes, présentant à la base deux petits tubercules, région en arrière présentant de chaque côté quatre courtes carènes longitudinales peu accentuées; yeux petits, non saillants; tempes plus longues que les yeux, subparallèles; angles postérieurs obtus; labre subtrapézoïdal, environ trois fois plus large à la base que long. Prothorax un peu plus large en avant qu'à la base, très faiblement arqué sur les côtés, environ une fois et un tiers plus large que long, couvert, sauf sur le milieu de la marge antérieure, de gros tubercules très déprimés, ocellés et serrés, présentant de chaque côté deux lignes rapprochés de granulations; ligne externe un peu plus accentuée que l'interne, atteignant la base, infléchie en dedans au sommet; ligne interne effacée à la base; bord antérieur un peu arqué dans le milieu, brièvement et assez fortement sinué vers les extrémités, bordé au milieu par une ligne de petites granulations; angles antérieurs aigus, un peu saillants en avant; bords latéraux légèrement ondulés, armés de quelques soies dressées; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, bordée par un assez fort sillon ponctué. Ecusson très petit, lisse. Elytres brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un quart plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, assez fortement ponctués en lignes, substriés; points atténués contre le sommet et vers les marges latérales; intervalles discoïdaux, au plus aussi larges que les points; stries suturales relativement enfoncées, surtout sur le disque. Menton présentant à la base trois courtes carènes longitudinales. Prosternum et métasternum grossièrement, peu profondément et densément ponctué. Abdomen presque lisse.

1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Cascade Estate, about 1000 feet, 1908."

DIPLOTOMA, Erichson, 1845, in Germar, Zeitschr., p. 257, note 4.

12. *Diplotoma capito*, n. sp. (Pl. II, fig. 11.)

Suboblonga, convexa, nitidula, ferruginea, capite subinfusca, scis squamiformibus, brevissimis, albidoochraceis vestita. Antennae subgraciles; 3^o articulo parum elongato; clava bi-articulata, fere duplo longiore quam latiore, 2^o articulo quam primo angustiore. Caput transversum, convexiusculum, antice breviter subtruncatum, subdense squamosum; marginibus lateralibus antice squamosociliatis. Prothorax antice quam postice paulo angustior, lateribus

antice rotundatus, postice longe subarcuatus, circiter duplo latior quam longior, praeceipue ad marginis antici medium subdense squamosus; margine antico arcuato, ciliato, ad extremitates vix sinuato; angulis anticis fere rotundatis; lateribus tenuiter marginatis, ciliatis; angulis posticis obtusis; basi medio subangulose producta, utrinque sinuata, sulco et pulvino squamoso marginata. Scutellum infuscatum. Elytra humeris vix perspicue angulosa, lateribus arcuata, parum ampliata, apice conjunctim late subaeuminata, fere sesquolongiora quam simul in maxima latitudine latiora; squamulis lineato-dispositis. Long. 1.4 mill.

Suboblong, atténué vers l'avant, environ deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, un peu brillant; ferrugineux, assombri sur le front et sur l'écusson, plus clair sur les antennes et les pattes, couvert de squamules blanchâtres, disposées en lignes sur les élytres. Antennes courtes, modérément grêles; 1^{er} article épais, allongé, caché lorsque l'insect est vu de dessus, 2^{me} encore épais, un peu allongé, 3^{me} subarrêté, 4^{me} à 9^{me} progressivement plus transversaux, 10^{me} et 11^{me} formant une massue environ deux fois plus longue que large, dont le 1^{er} article est environ trois fois plus large en avant que le 9^{me} article, et dont le dernier article, plus étroit que le 10^{me}, est suboblong. Tête grosse, égale en longueur environ aux deux tiers de la longueur du pronotum, environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, légèrement convexe, brièvement subtronquée au bord antérieur, assez saillante en avant des bases des antennes, assez densément couverte de squamules; bords latéraux très convergents en avant des bases des antennes, modérément entre les antennes et la base des yeux, échancrés par ceux-ci, ciliés surtout en avant; yeux plutôt gros, médiocrement saillants. Prothorax un peu plus rétréci en avant qu'à la base, arrondi sur les côtés, puis longuement subarqué, faiblement atténué vers la base, environ deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; bord antérieur faiblement arqué, très brièvement sinué aux extrémités, assez longuement cilié dans le milieu; angles antérieurs presque arrondis; côtés ciliés et étroitement rebordés par un fin bourrelet limité en dedans par une ligne de squamules allongées; angles postérieurs obtus; base saillante anguleusement en arrière dans le milieu, longuement sinuée de chaque côté, bordée par une ligne de squamules et un sillon droit; disque assez fortement et très brièvement convexe contre le sillon basilaire, assez densément couvert de squamules dessinant un point de convergence vers le milieu du bord antérieur, squamules laissant libre de chaque côté contre la bordure latérale une marge relativement large. Escusson petit, suborbiculaire. Elytres arrondis

séparément à la base, arrondis aux épaules, à peine visiblement anguleux, alors un peu plus larges ensemble que le prothorax dans sa plus grande largeur, s'élargissant presque en ligne droite jusqu'au deuxième tiers de la longueur à partir de la base, puis arqués-atténués vers l'extrémité et largement subacuminés ensemble au sommet, presque une fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués en lignes; squamules disposées en ligne sur les intervalles. Marges latérales fortement infléchies; ligne ponctuée marginale plus marquée, un peu enfoncée; bord marginal bordé par un fin bourrelet squameux. Dessous du corps ferrugineux, un peu rougeâtre; poitrine enfoncée. Sillons antennaires nuls. Cavités des hanches antérieures ouvertes. Saillie du premier segment de l'abdomen entre les hanches postérieures aigüe, émoussée. Pattes linéaires; tibias sans épine apicale.

1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "From stunted forest vegetation on summit of Mount Sebert, about 1800 feet, i. 1909."

NEOTRICHUS, Sharp, 1885, Journ. Linn. Soc. Lond., Zool., XIX, p. 60.

13. *Neotrichus gardineri*, n. sp.

Elongatus, subparallelus, modice convexus, opacus, setis flavis, brevissimis parce vestitus, ater, antennis extra ultimum articulum pedibusque rufo-fuscis. Antennae breves, 10-articulatae, ultimo articulo obconico, apice pulvino minimo dilutiore instructo. Caput transversum, lateribus antrorsum attenuatum, antice medio truncatum et ad extremitates sinuatum, sat dense tenuiterque granosum; oculis modice prominulis; temporibus nullis. Prothorax antice capite latior, lateribus rectus, basin versus parum angustatus, in maxima latitudine paulo longior quam antice latior, densius et validius quam caput granosus; margine antico antrorsum arcuato, utrinque sat valide sinuato; lateribus denticulatis, denticulis basin versus paulatim majoribus; basi retrorsum arcuata, sulcato-marginata. Scutellum minimum, subtrapezoidale. Elytra basi quam prothorax latiora, 3 et $\frac{1}{2}$ longiora quam simul latiora, apice separatim breviter rotundata, punctato-striata; punctorum intervallis transversim striolatis; setis in striarum intervallis insertis. Long. 3.5-4.5 mill.

Allongé, subparallèle, modérément convexe, étroitement déprimé sur le disque des élytres, opaque, noir avec les antennes sauf le dernier article roux-enfumé, couvert de soies flaves, dressées, très

courtes, insérées sur les intervalles des stries des élytres. Antennes courtes, de 10 articles, terminées par une massue d'un article; 1^{er} article subcarré, épais, caché lorsque l'insecte est vu de dessus, 2^{me} encore épais, suborbiculaire, 3^{me} plus de deux fois plus long que large, 4^{me} et 5^{me} subglobuleux, 6^{me} à 8^{me} à peine plus étroit que les précédents, transversaux, oblongs, 9^{me} à peine plus long et à peine plus large que 8^{me}, 10^{me} en forme de tronc de cône renversé, sensiblement aussi long que large en avant, au moins deux fois et demie plus large en avant que le 9^{me} article, terminé par un petit bouton plus clair, cylindrique. Tête presque deux fois plus large au niveau des yeux que longue, subtronquée au milieu du bord antérieur et sinuée de chaque côté, droite sur les côtés et atténuée en avant, déprimée et couverte de granulations serrées, assez fines sur le front, presque impressionnée en arc entre les bases des antennes et infléchi-déprimée; éparsément ponctuée en avant de cette impression. Yeux moyens, à peine pubescents, n'échancrant pas les marges latérales du front, un peu saillants. Sillons antennaires légèrement convergents. Prothorax plus large en avant que la tête, faiblement rétréci vers la base, environ aussi long dans sa plus grande longueur que large en avant, couvert de granulations plus fortes et un peu plus serrées que celles de la tête; bord antérieur arqué en avant, assez profondément sinue de chaque côté, très légèrement relevé en bourrelet vers les extrémités; angles antérieurs aigus, émoussés, saillants en avant; côtés droits, armés de denticules très fins et très serrés en avant, progressivement plus forts et plus espacés vers la base; marges latérales fortement infléchies, surtout au milieu, bordées par la denticulation; angles postérieurs obtus; base fortement arquée en arrière, à peine subsinuée aux extrémités, étroitement bordée par un sillon et par un bourrelet granuleux. Ecusson petit, suboblong, transversal. Elytres parallèles, plus larges que le prothorax en avant, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble, brièvement et séparément arrondis au sommet, assez densément ponctués-striés; points crénelant les intervalles et leur donnant un aspect ondulé; ceux-ci marqués d'une ligne de très petits points; stries des marges latérales se réunissant vers le sommet aux stries discoïdales et enfermant les stries des régions humérales et subhumérales; marges latérales très fortement infléchies, étroitement bordées par une strie marquée de gros points espacés. Dessous du corps brun rougeâtre, densément et peu profondément ponctué; dernier segment de l'abdomen concave. Tibias linéaires, sans épines à l'extrémité

3 exemplaires.

Loc SEYCHELLES. Silhouette, Mahé: .. Silhouette, one

specimen from the high forest near Mont Pot-à-eau, ca. 1500 feet, and one from a low elevation near Pointe Etienne, viii.-ix, 1908. Mahé, one specimen from Cascade Estate, at about 1000 feet."

11. *Neotrichus parallelocollis*, n. sp.

Elongatus, parallelus, modice convexus, subopacus, setis brevissimis, squamiformibus, in elytris lineato-dispositis, flavis vestitus, nigricans; pedibus fusco-rufis, antennis dilutioribus. Antennae subbreves, 10-articulatae; ultimo articulo obconico, apice pulvinae minimo instructo. Caput transversum, lateribus antrorsum attenuatum, antice medio truncatum et ad extremitates sinuatum, subdense tenuiterque granosum, inter antennarum bases oblique bimpressum; oculis parum productis. Prothorax antice capite latior, lateribus parallelus, fere in maxima latitudine tam longior quam latior, densius et paulo validius quam caput granosus; margine antico antrorsum arcuato, ad extremitates sinuato, pulvinato-marginato; lateribus tenuiter denticulatis, denticulis basin versus paulatim majoribus; basi retrorsum arcuata, vix perspicue sulcato-marginata. Scutellum minimum, suboblongum. Elytra basi prothorace paulo latiora, fere ter longiora quam simul latiora, apice vix separatim breviter rotundata, stricte et sat profunde punctato-striata; striarum intervallis transversim striolatis et irregulariter bilineato-granosis. Long. 3.7 mill.

Allongé, parallèle, modérément convexe, étroitement subdéprimé sur le disque des élytres, à peine brillant, noirâtre; avec les pattes roux-enfumé et les antennes plus claires, couvert de soies squamiformes, flaves, très courtes, dressées, disposées en lignes sur les élytres. Antennes médiocrement courtes, de 10 articles, terminés par une massue d'un article; 1^{er} article épais, subcarré, caché lorsque l'insecte est vu de dessus, 2^{me} encore épais, suboblong, un peu plus long que large, 3^{me} presque trois fois plus long que large, 4^{me} à 9^{me} s'épaississant faiblement et progressivement, subégaux, transversaux, 10^{me} presque en forme de tronc de cône renversé, environ deux fois aussi large en avant que l'article précédent et aussi long que large en avant, terminé par un petit bouton cylindrique. Tête environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, subtronquée au milieu du bord antérieur et sinuée aux extrémités, droite sur les côtés et atténuée en avant, déprimée sur le front, couverte de granulations assez serrées, fines, marquée de chaque côté entre les bases des antennes d'une forte impression arquée en dedans, ponctuée sur la marge antérieure. Yeux moyens, à peine

pubescents, n'échancrant pas les marges latérales du front, un peu saillants. Sillons antennaires convergents. Prothorax plus large en avant que la tête, parallèle, environ aussi long dans sa plus grande longueur que large, couvert de granulations plus denses et un peu plus fortes que celles de la tête; bord antérieur arqué en avant, très brièvement sinué aux extrémités, bordé par un bourrelet modérément accentué, dilaté dans la partie médiane; angles antérieurs droits; côtés droits, armés de petits denticules progressivement un peu plus forts vers la base; marges latérales un peu obliquement infléchies; angles postérieurs un peu obtus; base arquée en arrière, bordée par un bourrelet granuleux et par un sillon, tous deux peu marqués. Ecusson petit, oblong, transversal. Elytres arrondis aux épaules, parallèles, alors un peu plus larges que le prothorax à la base, presque trois fois plus longs que larges ensemble, presque brièvement et séparément arrondis au sommet, étroitement et assez profondément ponctués-striés; intervalles coupés transversalement par des stries partant des points des stries; intervalles entre ces stries avec deux granulations irrégulières souvent réunies, donnant l'impression lorsque l'insecte est vu dans la longueur de deux lignes de granulations dont l'interne est plus accentuée. Sculpture sur la marge basilaire réduite à des granulations disposées en lignes, cinquième et onzième intervalle de ces lignes brièvement un peu relevés. Marges latérales fortement infléchies, à peine rebordées. Dessous du corps noirâtre, densément ponctué; dernier segment de l'abdomen concave. Tibias linéaires, sans épine à l'extrémité.

2 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Cascade Estate, about 1000 feet."

LASCOTONUS, Grouvelle, 1895. Bull. Museum Paris, No. 4, p. 156.

15. *Lascotonus scotti*, n. sp. (Pl. I, fig. 3.)

Elongatus, parallelus, convexus, opacus, setis flavis, brevibus, erectis sat dense vestitus, nigricans; antennis pedibusque rufifuscis, elytris sordido-aurantiaco-variegatis. Antennae breves; 3° articulo subtransverso, clava fere triarticulata, 1° articulo transversissimo basi quam praecedente vix abrupte latiore, 2° quam 1° latiore, transversissimo, 3° quam praecedente angustiore, subgloboso, 2° et 3° dilutioribus. Caput transversum, subparallelum, antice medio rotundato-productum, utrinque breviter truncatum, granosum; oculis glabris, modicissime productis. Prothorax basin

versus vix attenuatus, I et $\frac{1}{5}$ longior quam antice latior, dense granosus; margine antico antrorsum arcuato, ad extremitates sinuato, pulvinate-marginato, pulvino ad medium ampliato et retrorsum angulatum producto; lateribus tenuiter denticulatis; basi arcuata, ad extremitates subsulcato-marginata. Scutellum minimum, oblongo-elongatum. Elytra circiter 3 et $\frac{1}{2}$ longiora quam simul latiora, apice conjunctim breviter rotundata, striato-punctata; intervallis planis quam punctis latioribus; setis erectis in punctis insertis; singulo elythro duabus maculis aurantiacis notato: 1^a humerali, magna, subquadrata; 2^a juxta suturam, discoidali, elongatissima, lata, extus medio quadratim laciniata. Long. 3.5-4.5 mill.

Allongé, parallèle, environ quatre fois et deux tiers plus long que large, convexe, opaque, noirâtre, varié sur les élytres de jaune-orange un peu sale, couvert de soies flaves, dressées, courtes, assez serrées, insérées sur les élytres sur les points des stries. Antennes et pattes roux, plus ou moins un peu enfumé; les deux derniers articles des antennes un peu plus clairs que les précédents. Antennes courtées; 1^{er} article court, épais, caché lorsque l'insecte est vu de dessus; 2^{me} épais, obconique, aussi long que large en avant; 3^{me} modérément transversal; 4^{me} à 8^{me} subégaux, plus courts que 3^{me}; 9^{me} à 11^{me} formant une masse légèrement dissymétrique, dont le 1^{er} article, obconique, très large en avant, est à peine plus large à la base que le précédent, le 2^{me} est un peu plus long et nettement plus large que le 1^{er}, et le 3^{me} est suboblong, subégal au 2^{me} et plus étroit que lui. Tête environ une fois et un tiers plus large au niveau des yeux que longue, parallèle, largement arrondie au milieu du bord antérieur, tronquée vers les extrémités, densément couverte de granulations; front déprimé, très légèrement concave entre les naissances des antennes; labre très transversal; yeux glabres, peu saillants; tempes petites, convergentes en avant; angles postérieurs de la tête un peu obtus. Prothorax à peine rétréci vers la base, droit sur les côtés, environ une fois et un cinquième plus long que large, couvert de granulations déprimées, serrées, plus fortes que celle de la tête; bord antérieur arqué en avant, sinué aux extrémités, bordé par un bourrelet qui s'élargit vers le milieu et s'avance vers l'arrière en angle obtus; côtés assez finement denticulés, étroitement rebordés; base faiblement arquée vers l'arrière, bordée, sauf au milieu, par un sillon peu marqué, prolongeant le sillon qui borde les marges latérales. Écusson petit, oblong, plus long que large. Elytres environ trois fois et un tiers plus longs que larges ensemble, brièvement arrondis ensemble au sommet, striés-punctués; stries entières, intervalles plans, sur le disque plus larges que les points

des stries; marges latérales très fortement infléchies, bordées par une forte strie ponctuée. Chaque élytre marqué de deux taches orangées, un peu enfumées: la 1^{ère} humérale, assez grande, subrectangulaire; la 2^{me} sur le disque, contre la suture, un peu plus rapprochée du sommet que de la base, s'étendant environ sur la moitié de la longueur de l'élytre, atteignant en avant et en arrière la strie humérale et découpée au milieu du bord externe, presque en carré, jusqu'à la 2^{me} strie discoidale. Dessous du corps brun rougeâtre, finement granuleux. Antennes du mâle un peu plus longues et un peu moins épaisses que celles de la femelle.

Lorsque la coloration de l'insecte n'est pas complètement développée, la teinte orangée envahit plus ou moins la tête et le pronotum.

17 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette: "Three specimens from near Mont Pot-à-eau, ca. 1500 feet, viii. 1908, and fourteen specimens from under the bark of felled trees, in company with the large series of *Xuthia sicana*, near the coast at Pointe Etienne, ix. 1908."

COXELINI.

PARALYREUS, nov. gen.

Antennae 8-articulatae; basi occulta; clava uniarticulata, oblonga. Sulci antennales nulli. Oculi nulli.* Coxarum anticarum acetabulae apertae. Metasternum et abdominis primum segmentum aequalia. Processus intercoxale coxarum postiarum sublatum, subtruncatum. Pedes lineares. Tarsi omnes breves, triarticulati.

Le type de ce genre, *Paralyreus scotti*, est représenté par un exemplaire unique, qui comme aspect général rappelle, jusqu'à un certain point, les *Anommatus*. Sa position générique parmi les Coxelini, à côté des *Lyreus*, se trouve nettement définie par l'insertion des antennes cachée sous les marges du front, l'écartement relatif des hanches postérieures, l'absence de sillons et fossettes antennaires.

* The single specimen of *Paralyreus scotti* is entirely devoid of metathorac wings: [cf. *Cerylon curtulum* and *Thyroderus sculpticollis*, pp. 41, 45, footnote.] The diagnosis contains the words "oculi nulli." A compound microscope, however, shows that reduced eyes are present, consisting of a single, round, simple facet on either side of the head. They are very minute and not easy to distinguish, since they are not black-pigmented, but of the same colour as the surrounding chitin.—H. S.

16. *Pa:alyreus scotti*, n. sp. (Pl. II, fig. 15.)

Oblongo-clongatus, fere ter longior quam latior, convexus, nitidus, pilis brevibus, erectis, sparsis, vix perspicuis vestitus, testaceus. Antennae breves, 8-articulatae; 1^o inerassato, subquadrato, 2^o paulo angustiore, subtransverso; 3^o-7^o paulatim vix incrassatis, 3^o subtransverso, aliis transversis, densatis; 8^o oblongo, quam praecedente magis ter latiore, intus quam extus paulo magis ampliato, in tribus partibus transversis diviso. Caput ad basin, ante antennarum bases, sat longe subparallelum, antice subtriangulare, antice truneatum, inter antennarum bases tenuiter striatum, parce tenuiterque punctatus; oculis deletis; labro magno, subhemicirculare. Prothorax postice quam antice vix angustior, lateribus modice arcuatus, sesquolongior quam latior, parce subtenuiterque punctatus, margine antico vix arcuato, angulis anticis obtusis; lateribus tenuissime marginatis et vix perspicue crenulatis; basi subtruncata, tenuiter marginata. Scutellum subtriangulare, minimum. Elytra basi quam prothoracis basis vix latiora, humeris obtuse angulosa, tunc quam prothorax vix latiora, lateribus arcuata, subampliata, apice conjunctim subacuminata, circiter sesquilingiora quam simul latiora, confuse subdenseque punctata; marginibus lateralibus strictissime marginatis, vix perspicue crenulatis. Pedes tenues; tibiis linearibus. Long. 1.5 mill.

Oblong, presque trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, testacé, un peu rembruni sur le milieu de la poitrine, orné d'une pubescence peu visible formée de petits poils, dressés, fins, espacés, visibles surtout lorsque l'insecte est vu de profil. Antennes très courtes, un peu épaisses, de 8 articles; le 1^{er} subcarré, épaissi, caché lorsque l'insecte est vu de dessus, le 2^{me} encore un peu épaissi, subtransversal, les 3^{me} à 7^{me} serrés, progressivement et très faiblement épaissis, 3^{me} subtransversal, 4^{me} à 7^{me} plus ou moins transversaux, 8^{me} suboblong, environ une fois et un tiers plus long que large, plus de trois fois plus large que le sommet de l'article précédent, un peu plus dilaté en dedans qu'en dehors, partagé en trois zones successivement un peu plus étroites, plus ou moins pubescentes, la première aussi longue que les deux autres réunies. Tête environ aussi longue que large, subparallèle à la base jusqu'à l'insertion des antennes, triangulaire en avant; yeux nuls; front faiblement convexe, éparsément pointillé, légèrement relevé de chaque côté à la base de l'antenne, séparé de l'épistome par une strie fortement arquée aux extrémités, celui-ci convexe, médiocrement arrondi en avant des bases des antennes; labre presque demi-circulaire, cachant presque les mandibules,

celles-ci bifides à l'extrémité. Prothorax à peine plus étroit à la base qu'au sommet, un peu plus large au bord antérieur que la tête, arqué sur les côtés, environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, un peu moins éparssément et plus fortement ponctué que le front; bord antérieur faiblement arqué; angles antérieurs obtus, un peu émoussés; côtés bordés par un bourrelet très étroit, un peu plus accentué vers la base, à peine visiblement crénelés; vus de face sinués contre la base; angles postérieurs obtus; base tronquée, bordée par une marge très étroite ponctué vers les extrémités. Écusson subtriangulaire, transversal. Elytres très faiblement un peu plus larges à la base que la base du prothorax, en angle obtus aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, à peine plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax dans la sienne, acuminés ensemble au sommet, environ une fois et demie plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur. Ponctuation relativement forte, confuse, irrégulièrement un peu serrée, atténuée vers le sommet. Marges latérales subpliées, fortement infléchies, moins fortement ponctuéées que le disque, bordées par une strie ponctuéée assez enfoncée. Segments de l'abdomen 1 à 3 subégaux, plus courts que le métasternum, soudés. Hanches postérieures un peu écartées; saillie du premier segment de l'abdomen subtronquée. Tarses de quatre articles; dernier article sans ses crochets plus long que les précédents réunis; crochets relativement longs, fins, dentés à la base.

1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Forest between Trois Frères and Morne Seychellois, 1500-2000 feet, xii. 1908."

TYRTAEUS, Champion, 1913, Trans. Ent. Soc. Lond., p. 76.

17. *Tyrtaeus singularis*, n. sp. (Pl. I, fig. 2.)

Oblongo-clongatus, subparallelus, circiter quater longior quam latior, modice convexus, nitidus, pilis brevibus, tenuibus, erectis, subparce vestitus, fulvo-rufus. Antennae breves, 7-articulatae; articulis 2-6 paulatim incrassatis, 7^o multo latiore, subelongato, glandiformi. Caput transversum, subtriangulare, antice truncatum, paulo post antennarum bases transversim striatum, fronte convexiuscula, parce tenuiterque punctulatum; labro subhemicirculari, mandibularum apicem fere obtegente; oculis sat magnis, modice prominulis; temporibus nullis. Prothorax antice quam postice vix angustior, lateribus arcuatus, in maxima latitudine quam caput paulo latior, in disco subparce, ad latera densius, punctulatus; margine antice subtruncato; angulis anticis obtusis,

hebetatis; lateribus substriete marginatis; angulis posticis obtusis; basi tenuiter marginata. Scutellum subtriangulare. Elytra humeris breviter rotundata, tunc quam prothorax in maxima latitudine vix angustiora, lateribus subparallela, apice conjunctim rotundata, circiter 2 et $\frac{1}{2}$ longiora quam latiora, subregulariter lineato-punctulata; punctis juxta basin et ad apicem confusis, apicem versus attenuatis; lineis punctatis haud densatis; marginibus lateralibus rotundato-plicatis, valde inflexis, marginatis. Long. 2.2 mill.

Subparallèle, environ quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, brillant, roux fauve; vestiture formée de très petits poils dressés, peu serrés, visibles surtout lorsque l'insecte est vu de profil. Antennes courtes, de 7 articles, insérées presque contre les yeux, dessous le bord du front; 1^{er} article un peu épais, subcarré, 2^{me} à 6^{me} serrés, s'épaississant progressivement, subégaux, 2^{me} transversal, 6^{me} très transversal, 7^{me} oblong, plus de deux fois plus large que l'article précédent à sa partie antérieure, partagé en trois zones transversales: les deux premières garnies seulement de quelques très petits poils dressés, la dernière pubescente, l'ensemble donnant l'impression de trois articles soudés. Tête transversale, subtriangulaire, rétrécie vers l'arrière, avant les yeux un peu convexe et finement et éparsément pointillée sur le front, tronquée au bord antérieur, finement striée entre les bords antérieurs des bases des antennes, faiblement, brièvement et transversalement substriée entre ces bases; yeux échançant modérément les marges du front, peu saillants; labre presque en forme de demi-cercle, cachant presque complètement les mandibules. Prothorax environ aussi large en avant que la tête avec les yeux, à peine plus large à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, lisse sur une étroite bande longitudinale sur le milieu du disque, finement et presque éparsément ponctué de chaque côté de cette bande, un peu plus fortement vers les côtés; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs obtus, légèrement émoussés; côtés bordés par une strie et un fin bourrelet subcerciné; angles postérieurs obtus; base tronquée, étroitement bordée par une strie dans le milieu, très étroitement vers les extrémités. Ecuillon subtriangulaire, plutôt petit. Elytres à la base de la largeur de la base du prothorax, brièvement arrondis aux épaules, alors à peine plus étroites que le prothorax dans sa plus grande largeur, subparallèles, arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et demie plus longs que larges ensemble, ponctués en lignes peu serrées, un peu irrégulières; ponctuation confuse près de la base, atténuée vers le sommet;

marges latérales pliées-arrondies, puis fortement infléchies, bordées par une très étroite marge concave. Pièce prébasilaire en angle très obtus au milieu, subsinuée de chaque côté; menton petit, subcarré. Saillie prosternale dépassant les hanches, tronquée à l'extrémité; hanches peu écartées, subglobuleuses. Métasternum enfoncé contre les hanches intermédiaires; celles-ci peu écartées. Hanches postérieures médiocrement écartées; saillie du 1^{er} segment en angle obtus; celui-ci plus court que le métasternum. 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} segments de l'abdomen soudés. Pattes médiocrement épaisses; tibias sublinéaires, sans épéron. Tarses de trois articles.

15 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "All from the forest between Trois Frères and Morne Seychellois, 1500-2000 feet, xii. 1908."

COLYDIINI.

MECEDANUM, Erichson, 1845, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 274; Sharp, 1893, Ent. Month. Mag., XXIX, p. 256.

18. *Mecedanum*, sp.

Ce genre est représenté dans les collections de la Percy Sladen Trust Expedition par deux exemplaires en mauvais état qui ne permettent pas une détermination précise.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette: "Forest at edge of Mare aux Cochons plateau, ca. 1000 feet, ix. 1908."

CERYLINAE. BOTHRIDERINI.

BOTHRIDERES, Erichson, 1845, Naturg. Ins. Deutschl., III, p. 288.

19. *Bothrideres fryeri*, n. sp. (Pl. I, fig. 1.)

Oblongo-elongatus, angustus, convexus, nitidulus, glaber, castaneus; capite prothoraceque paulo obscurior. Antennae primo articulo apice obliquissime truncato, 2^o juxta basin valde incurvato, 3^o subquadrato; clava circiter tam elongata quam lata, 2^o articulo quam 1^o paulo latiore. Caput transversum, disco subconceavum et subdense punctatum, marginibus anticis, posticis lateralibusque minus valide punctatum; punctis in disco elongatis; oculis subhemiglobosis. Prothorax cordiformis, antice quam caput in maxima latitudine paulo minor, 1 et $\frac{1}{5}$ longior quam latior, dense punctatus et in longitudinem sulco laevi striis terminato secatus;

sulco prope marginem anticum in impressione lata initium capiente, in primo lato, vix profundo, postea constricto, magis impresso, paulatim attenuato, marginem basilem attingente. Scutellum triangulare. Elytra basi quam prothorax latiora, humeris rotundata, lateribus areolata, vix ampliata, paulo ante apicem sinuata, fere conjunctim rotundata, 3 et $\frac{1}{2}$ longiora quam simul latiora, punctato-striata; intervallis alternis latioribus; 1^o praecipue ad apicem elevato, 2^o juxta striam externam et prope apicem breviter carinato. Long. 4 mill.

Allongé, oblong, étroit, environ cinq fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, glabre, assez brillant, marron un peu assombri sur la tête et sur le prothorax. Antennes à peine épaissies pour le genre; 1^{er} article, environ aussi long que large, fortement arrondi au bord interne, très obliquement tronqué, subsinué au sommet; deuxième insérée presque latéralement sur le premier, recourbi de suite à angle droit, presque deux fois plus long que large, 3^{me} subarrêté, 4^{me} à 7^{me} serrés, transversaux, 8^{me} et 9^{me} un peu plus longs que les précédents, 10^{me} et 11^{me} formant une massue presque lâche, à peu près aussi longue que large, dont le 1^{er} article est environ trois fois plus large que le précédent et dont le 2^{me} plus étroit et plus long que le premier est subtrapézoïdal, pubescent à l'extrémité. Tête environ deux fois plus large au niveau des yeux que longue, tronquée en avant, subeoneave entre les yeux, couverte entre les yeux d'une ponctuation allongée, assez forte et assez dense, en avant d'une ponctuation fine, assez serrée, sur les côtés d'une ponctuation fine, espacée; yeux saillant presque en forme de demi-sphère, échanerant modérément les marges latérales du front, non contigus au bord antérieur du pronotum. Prothorax subcordiforme, à peine rétréci en avant, fortement à la base, presque aussi large au bord antérieur que la tête au niveau des yeux, environ une fois et un cinquième plus long que large dans sa plus grande largeur; bord antérieur arrondi au milieu, sinué de chaque côté; angles antérieurs aigus, un peu saillants en avant; bords latéraux cachés, sauf à la base lorsque l'insecte est vu de dessus; angles postérieurs presque droits; base bordée par un bourrelet et par une strie très brièvement interrompue au milieu. Ponctuation assez forte, assez serrée, sauf sur la région des angles postérieurs. Disque coupé longitudinalement par un enfoncement en partie sulciforme, commeneant en avant par une large impression à bords non marqués, presque contigue au bord antérieur, se continuant par un sillon assez large, lisse au fond, peu profond, limité par des stries, commeneant dans l'impression antérieure, se rétrécissant vers le dernier quart de la longueur et se continuant au fond par un sillon étroit,

enfoncé, atténué vers la base, qui n'atteint pas tout à fait le rebord marginal de celle-ci. Ecusson triangulaire, un peu plus long que large, et un peu enfoncé. Elytres largement arrondis aux épaules, alors nettement plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, subparallèles, à peine élargis, puis atténués lentement vers l'extrémité, sinués près du sommet et arrondis ensemble; bordés à l'extrémité, après le sinus par un bourrelet bien marqué. Sur le disque à partir de la suture: 1°, un intervalle sutural, assez large, très finement ponctué en ligne; 2°, une strie ponctuéée, enfoncée, commençant près de la base, s'accroissant vers le sommet, atteignant la dépression formée par le bourrelet apical; 3°, une strie semblable à la précédente, déterminant avec elle un intervalle étroit, un peu élevé vers l'extrémité; 4°, une strie ponctuéée, fine, entière, déterminant avec la précédente un intervalle large, relevé en carène plus accentuée vers l'extrémité, atteignant le rebord apical; 5°, une strie parallèle à la précédente, déterminant avec elle un intervalle étroit, faiblement écourtée au sommet, bordée vers l'extrémité par une fine carène; 6°, une strie humérale, finement carénée, déterminant un intervalle large. Tarses plus longs que les tibias.

1 exemplaire.

Loc. ALDRABRA: Takamaka, xi, 1908 (*Fryer*).

CERYLINI.

CERYLON, Latreille, 1807, Gen. Crust. et Ins., III, p. 205.

20. *Cerylon nitidum*, Grouvelle.

Cerylon nitidum, Grouvelle, 1896, Ann. Soc. Ent. France, LXV, p. 85 et 86; 1906, LXXV, p. 114; (1908) 1909, Rev. d'Ent. Caen, XXVII, p. 167.

Oblongum, convexum, nitidum, glabrum, castaneum; antennis pedibusque dilutioribus. Antennae vix incrassatae; 2° articulo sesquilingiore quam latiore, 9° clavam parante; clava oblonga, subglandiformi. Caput transversum, convexum, antice truncatum, fronte in disco tenuiter, utrinque validius punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus antice arcuatus, postice parallelus, modice transversus, in disco tenuissime, ad latera validius punctulatus, punctis quam illis capitis majoribus; margine antico subtruncato; lateribus pulvino et canaliculo concavo marginatis; basi medio retrorsum producta, ad extremitates tenuiter marginata. Scutellum transversissimum, apice arcuatum. Elytra humeris angulosa, vix dentata, lateribus arcuata, vix ampliata, apice fere

conjunctim rotundata, paulo magis duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, tenuiter substriato-punctata; intervallis planis, latis; punctis ad apicem et ad latera attenuatis; lateribus stricte marginatis. Long. 2 mill.

Oblong, environ trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, glabre, brillant, marron modérément foncé; pattes et antennes plus claires. Antennes s'épaississant progressivement à partir du 3^{me} article; 2^{me} environ une fois et demie plus long que large, 3^{me} à peine plus long que large, 4^{me} à 8^{me} progressivement un peu plus transversaux, 9^{me} très transversal, amorçant la massue, 10^{me} oblong, environ une fois et demie plus long que large, partagé en trois zones transversales: la première glabre, les deux autres pubescentes. Tête moins de deux fois plus large que longue, convexe, tronquée en avant, densément et plus fortement pointillé sur les côtés que sur le disque; yeux saillants. Prothorax modérément transversal, subparallèle sur la majeure partie de sa longueur, fortement arqué en dedans dans sa partie antérieure, presque lisse sur le disque sauf à la base, progressivement plus fortement pointillé de chaque côté vers les marges latérales, celles-ci fortement infléchies, presque lisses; bord antérieur subtronqué, à peine sinué vers les extrémités; angles antérieurs à peine marqués, arrondis; côtés bordés par un étroit bourrelet et par une fine gouttière limitée en dedans par une ligne ponctuée; angles postérieurs presque droits, émoussés; base très faiblement arquée au milieu et subsinuée de chaque côté, bordée vers les extrémités par une ligne de petits points. Eusson environ trois fois plus large à la base que long, très largement arrondi. Elytres ovales, subdentés aux épaules, à peine élargis sur les côtés, présentant leur plus grande largeur vers le premier quart de leur longueur, arrondis presque ensemble au sommet, un peu plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, finement ponctués-substriés; intervalles plans, très larges; stries ponctuées, atténuées vers le sommet et sur les marges latérales; stries suturales à peine accentuées au sommet, presque effacées à la base; marges latérales fortement infléchies, bordées par un étroit bourrelet, impressionnées à la base, contre la bordure basilaire de l'élytre. Tibias postérieurs élargis progressivement vers l'extrémité à partir du milieu de la longueur. Mésosternum concave; métasternum ponctué sur les côtés.

29 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "This species was found on cultivated islets off Port Victoria, as well as at considerable elevations in the main island of Mahé. Long Island, from

a felled coconut palm trunk, and Round Island, from fungus, vii. 1908; also from the high forests of Morne Blanc and Pilot, and above Cascade Estate. Originally discovered by Alluaud, 1892, in Mahé."

21. *Cerylon longius*, n. sp.

Elongato-oblongum, convexum, nitidum, glabrum, castaneum; antennis pedibusque dilutioribus. Antennae vix incrassatae; 2^o articulo vix sesquilongiore quam latiore, 9^o clavam parante, clava oblonga, subglandiformi. Caput transversum, subdepressum, antice truncatum, vix perspicue punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus arcuatus, basin versus subparallelus, fere tam elongatus quam basi latus, in disco tenuiter, ad latera validius, parce punctulatus; margine antico utrinque sinuato; angulis anticis obtusis, hebetatis; lateribus pulvino et canaliculo coneavo, ambobus strictis, marginatis; angulis posticis acutis, retrorsum productis; basi medio arcuata, utrinque sinuata. Scutellum transversissimum, subpentagonale. Elytra humeris angulosa, lateribus arcuata, vix perspicue ampliata, apice conjunctim rotundata, magis duplo longiora quam simul latiora, tenuiter substriato-punctata; intervallis planis, latis; striis punctatis ad apicem et ad latera attenuatis; lateribus strictissime marginatis. Long. 1.4-1.8 mill.

Oblong, plus de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, glabre, brillant, marron médiocrement foncé, pattes et antennes plus claires. Antennes s'épaississant progressivement à partir du 3^{me} article: 2^{me} environ une fois et demie plus long que large, 3^{me} subégal au 2^{me}, 4^{me} subcarré, 4^{me} à 8^{me} progressivement transversaux, 9^{me} transversal, 10^{me} suboblong, moins d'une fois et demie plus long que large, partagé en trois zones transversales: la première glabre, les deux autres pubescentes. Tête moins de deux fois plus large que longue, subdéprimée, tronquée en avant, à peine visiblement pointillée, yeux saillants. Prothorax rétréci en avant, arqué sur les côtés, subparallèle contre la base, presque aussi long que large à la base, couvert d'une ponctuation éparsse, fine sur le disque, un peu plus forte vers les marges latérales; celles-ci lisses, fortement déclives surtout vers le milieu; bord antérieur arrondi en avant dans le milieu, subsinué de chaque côté; angles antérieurs obtus, émoussés; côtés bordés par un étroit bourrelet et par une très étroite uttière limitée en dedans par une fine ligne ponctuée; angles postérieurs aigus, saillants en arrière, base faiblement arquée en arrière dans le milieu, subsinuée puis subarquée de chaque côté, brièvement rebordée vers les extrémités. Ecusson subpentagonal, environ trois fois plus large

que long. Elytres ovales, anguleux aux épaules, arrondis sur les côtés, à peine élargis vers le premier sixième de la longueur à partir de la base, arrondis ensemble au sommet; nettement plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, finement ponctués-substriés; intervalles plans, très larges; stries ponctuées, atténuées vers le sommet et sur les marges latérales; stries suturales un peu accentuées au sommet, presque effacées à la base; marges latérales fortement infléchies, bordées très étroitement surtout dans la partie apicale. Tibias postérieurs élargis dans la partie apicale. Mésosternum concave; métasternum à peine visiblement alutacé, ponctué sur les côtés. Dessous du corps en partie pubescent.

15 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Praslin: "Silhouette, several specimens from Mont Pot-à-eau, ca. 1500 feet; also several from near Point Etienne, taken at the same time and place as the series of *Xuthia sicana* and *Lascolonus scotti* mentioned above. In Praslin seven specimens were found in the forest of C'oco-de-mer palms (*Lodoicea*), C'ôtes d'Or Estate, xi. 1908."

22. *Cerylon perparvulum*, n. sp.

Subparallellum, paulo magis ter longius quam latius, convexiusculum, nitidulum, pilis erectis, tenuissimis parcissime vestitum, dilute castaneum. Antennae subincrassatae; 2° articulo fere sesquilingiore quam latiore, 3° longiore, 3°-9° paulatim parum incrassatis, clava oblonga, subglandiformi. Caput transversum, convexiusculum, antice subtruncatum, inter oculos arcuatim substriatum; fronte vix perspicue punctulatum. Prothorax fere tam antice quam postice latus, lateribus extra extremitates parallelus, modice transversus, plus minusve parce punctulatus; margine antico subtruncato; angulis anticis rotundatis; lateribus tenuiter marginatis; angulis posticis obtusis; basi medio retrorsum arcuata, utrinque vix perspicue sinuata. Scutellum subpentagonale, transversum. Elytra humeris obtuse angulosa, lateribus arcuata, vix ampliata, apice conjunctim rotundata, magis duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-striata; striae ad latera attenuatis, apicem versus evanescentibus; intervallis in disco quam punctis paulo latioribus, laeviter convexiusculis; striae suturalibus integris, apicem versus magis impressis; lateribus strictissime marginatis. Long. 1 mill.

Subparallèle, un peu plus de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, faiblement convexe, un peu brillant, présentant

sur son tégument des poils dressés, très fins et relativement courts, très espacés, marron clair, antennes et pattes encore plus claires. Antennes assez épaisses; 1^{er} article dilaté-arrondi en dedans, presque deux fois plus long que large, 2^{me} moins épais, presque une fois et demie plus long que large, 3^{me} subcarré, 3^{me} à 9^{me} s'épaississant progressivement, 4^{me} à 9^{me} transversaux, 10^{me} glandiforme, environ une fois et demie plus long que large, et deux fois et demie plus large que le précédent. Tête presque deux fois plus large au niveau des yeux que longue, faiblement convexe, subtronquée en avant, coupée entre les yeux par une faible impression arquée; partie avant cette impression à peine visiblement ponctuée, partie en avant lisse, infléchie au niveau des bases des antennes; marges latérales profondément sinuées en avant des yeux; ceux-ci médiocrement saillants. Prothorax à peu près aussi large en avant qu'en arrière, subparallèle sur les côtés sauf vers les extrémités, qui sont brièvement arquées, environ une fois et un quart plus large que long, couvert d'une ponctuation fine, irrégulièrement éparse; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs arrondis; côtés bordés par un fin bourrelet et par une étroite gouttière ponctuée, l'un et l'autre brièvement réfléchis contre la base; angles postérieurs obtus; base arquée en arrière, à peine subsinuée aux extrémités, bordée aux extrémités, sur la partie réfléchie de la bordure latérale et au milieu, par une ligne de petits points. Ecusson subpentagonal, environ deux fois plus large que long. Elytres tronqués à la base, en angle obtus aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, alors un peu plus larges que le prothorax, arrondis ensemble au sommet, plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, striés-ponctués; stries ponctuées atténuées sur les marges latérales, effacées au sommet; stries suturales entières, fortement enfoncées vers le sommet; intervalles légèrement convexes, à peine plus larges sur le disque, que les points; marges latérales arrondies, puis verticales par rapport au plan de l'insecte, masquant en partie le bord latéral lorsque l'insecte est vu de dessus, étroitement rebordées. Tibias postérieurs élargis dans la moitié apicale. Mésosternum incliné par rapport au plan du métasternum. Dessous du corps éparsément pointillé.

22 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé, Praslin: "In Silhouette five specimens were taken in the high forest near Mont Pot-à-eau, ca. 1500 feet, one being recorded as from a fallen and decayed trunk of 'Bois Rouge' (*Wormia ferruginea*). In Mahé several were obtained in the most elevated and dampest forests; Morne Blanc, Morne Sey-

chellois, and Mare aux Cochons district. In Praslin eleven were found in the Coko-de-mer palm forest, Côtés d'Or Estate."

23. *Cerylon tantillum*, n. sp.

Elongato-oblongum, convexum, nitidum, pube flavo-cinerea, brevi, tenui, erecta, in elytris inclinata, subdense vestitum, piceum; antennis pedibusque rufis. Antennae subincrassatae; 2° et 3° articulo subaequalibus; clava glandiformi, sesquilongiore quam latiore. Caput transversum, fronte convexiusculum et dense punctulatum, ante antennarum bases arcuatim inflexum, antice truncatum; oculis valde prominulis. Prothorax antice quam postice paulo angustior, lateribus arcuatus, circiter 1 et $\frac{1}{5}$ in maxima latitudine latior quam longior, dense punctatus; margine antico truncato; angulis anticis posticisque obtusis; lateribus pulvino et canaliculo punctato stricte marginatis; basi subtruncata, ad extremitates marginata. Scutellum subpentagonale, transversissimum, punctulatum. Elytra basi quam prothorax paulo latiora, humeris obtuse angulosa, lateribus arcuata, ampliata, apice separatim breviter rotundata, circiter 1 et $\frac{2}{3}$ longiora quam simul in maxima latitudine latiora, vix perspicue rugosula, punctato-striata, punctis et striis apicem versus attenuatis, his evanescentibus, illis minutissimis et confusis; striis suturalibus integris, ad apicem magis impressis; intervallis plus minusve subconvexis, in disco quam punctis latioribus, confuse tenuissimeque punctulatis. Pedes robusti. Long. 1 mill.

Oblong, environ deux fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, brun de poix avec les antennes et les pattes rougeâtres, couvert d'une pubescence flave-cendrée, fine, dressée, courte, inclinée et plus dense sur les élytres, leur donnant lorsque l'insecte est frais un aspect un peu lanugineux. Antennes un peu épaissies; 1^{er} article épais, un peu plus long que large, 2^{me} un peu épais, un peu plus long que large; 3^{me} subégal au 2^{me}; articles 3^{me} à 9^{me} s'épaississant faiblement et progressivement, 4^{me} à 8^{me} transversaux, 9^{me} subcarré, 10^{me} glandiforme, environ une fois et demie plus long que large, environ deux fois plus large que le 9^{me}. Tête plus de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, très finement et presque densément pointillée sur le front, infléchiée en arc en avant des naissances des antennes, subtronquée au bord antérieur; bords latéraux parallèles en avant des yeux, fortement sinués vers la base de l'antenne, très convergents en avant entre l'antenne et la base de la tête; yeux très saillants, coupés transversalement à leur bord antérieur. Prothorax un peu

plus rétréci en avant qu'à la base, arrondi sur les côtés, surtout dans la partie basilaire, présentant sa plus grande largeur vers le premier tiers de la longueur à partir de la base, environ une fois et un cinquième plus large dans sa plus grande largeur que long, densément et assez fortement ponctué pour la taille; bord antérieur tronqué; angles antérieurs et postérieurs obtus; côtés étroitement bordés par un bourrelet et un sillon, le dernier ponctué; base subtronquée, bordée aux extrémités. Ecusson subpentagonal, très transversal, pointillé. Elytres à peine sinués à la base, en angle obtus aux épaules, un peu plus large à la base que la base du prothorax, arqués sur les côtés, assez nettement élargis, présentant leur plus grande largeur vers le premier quart de la longueur à partir de la base, séparément et brièvement arrondis au sommet, ponctué-striés; striés et points atténués vers le sommet, les premières effacées avant l'extrémité, les deuxièmes devenant très fins et confus; intervalles presque subrugueux, plus ou moins un peu convexes, plus larges sur le disque que les points, éparsément, irrégulièrement et très finement pointillés; stries suturales entières, plus marquées au sommet; marges latérales arrondis, obliquement infléchies, bordées par une fine strie à ponctuation écartée. Méta sternum finement et peu densément ponctué. Pattes robustes; tibias postérieurs s'élargissant presque à partir de la base, arqués au bord externe. Cavités des hanches antérieures presque fermées.

1 exemplaire.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "From between leaf-bases of a growing endemic palm (*Stevensonia*), near Morne Blanc, 1908."

21. *Cerylon gardineri*, n. sp. (Pl. II, fig. 14.)

Elongate-oblongum, convexum, nitidum, pube flavo-cinerea, tenui, subbrevis, praecipue in elytris dense vestitum, piceum; antennis pedibusque rufis. Antennae subincrassatae; 2° articulo quam 3° paulo brevior; clava glandiformi, fere duplo longior quam latior. Caput transversum, fronte subdense punctulatum, ante antennarum bases angulose inflexum, antice truncatum; oculis valde prominulis. Prothorax antice quam postice angustior, lateribus arcuatus, fere 1 et $\frac{1}{2}$ in maxima latitudine latior quam longior, dense et quam caput validius punctulatus, punctis in disco spatium laeve, strictum relinquentibus; margine antice truncato; angulis anticis posticisque obtusis; lateribus basi marginatis, hac truncata; marginibus lateralibus fere ad medium impressis. Scutellum subpentagonale, transversissimum, paucissime punctulatum. Elytra basi quam prothorax paulo latiora, humeris sub-

dentata, lateribus arcuata, vix ampliata, apice breviter conjunctim rotundata, circiter 1 et $\frac{1}{3}$ longiora quam in maxima latitudine latiora, subaspera, punctatostriata; punctis ad basin sat validis, apicem versus attenuatis et evanescentibus; striis suturalibus sicut aliis impressis; intervallis quam punctis latioribus, tenuissime, confuse et parce punctulatis. Pedes robusti. Metasternum dense punctatum. Abdominis primum segmentum, ad latera, punctis validis, densatis notatum. Long. 0·8–1·5 mill.

Oblong, environ deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, brun de poix avec les antennes et pattes rougeâtres, couvert d'une pubescence cendrée, un peu flave, fine, dressée, inclinée et plus dense sur les élytres, donnant à l'insecte lorsqu'il est frais un aspect en peu lanugineux. Antennes un peu épaisses; 1^{er} article épais, moins d'une fois et demie plus long que large, légèrement courbé; 2^{me} un peu épais, subarrêté, 3^{me} environ une fois et demie plus long que large, 4^{me} à 8^{me} subégaux, plutôt transversaux, s'épaississant très faiblement et progressivement, 9^{me} suballongé, 10^{me} oblong, glandiforme, presque deux fois plus long que large, un peu plus de deux fois plus large que le 9^{me}. Tête plus de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, presque densément pointillée sur le front, infléchie en avant des naissances des antennes en dessinant presque un angle obtus, subtronquée au bord antérieur; bords latéraux parallèles en avant des yeux, fortement sinués vers la base de l'antenne, très convergents en avant entre l'antenne et la base de la tête; yeux très saillants, coupés transversalement à leur bord antérieur. Prothorax plus rétréci en avant qu'à la base, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur vers le premier quart de la longueur à partir de la base, environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, présentant sur le disque un espace lisse, longitudinal, très étroit, ponctuation de chaque côté de cet espace serrée, plus forte que celle de la tête, s'accentuant vers les bords latéraux; bord antérieur tronqué; angles antérieurs et postérieurs obtus; côtés bordés par un bourrelet et une gouttière très étroite; marges latérales impressionnées vers le milieu de la longueur; base tronquée, bordée par un étroit sillon. Ecusson subpentagonal, très transversal et très éparsément pointillé. Elytres subsinués à la base en angle obtus, subdentés aux épaules, un peu plus larges à la base que la base du prothorax, arqués sur les côtés, à peine élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une fois et un tiers plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, fortement ponctués-striés; stries atténuées et effacées vers le sommet, atténuées vers les bords latéraux; intervalles subrugueux, très finement, éparsé-

ment et irrégulièrement ponctués; stries suturales marquées comme les autres; bords latéraux très fortement infléchis, finement rebordés. Dessous de la tête, prosternum, mésosternum et métasternum densément ponctués; 1^{er} segment de l'abdomen encore plus fortement ponctué, les autres en majeure partie lisses, présentant une ligne ou une bande transversale de points, pubescents surtout sur leur partie apicale.

Les exemplaires mâles ont en général les antennes plus longues et moins épaisses, les premiers articles des tarsi antérieurs plus dilatés et les segments apicaux de l'abdomen plus mobiles.

Cette espèce, représentée par environ 265 exemplaires, est très variable comme taille, longueur des antennes caractérisée par la longueur du 9^{me} article, rapport de la longueur totale à la largeur maxima, largeur du prothorax par rapport à la largeur des élytres, force et densité de la ponctuation, développement de la partie lisse du prothorax, etc., etc.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé: "Silhouette; from the high mountain forests, the majority of specimens having been found between bases of leaves of growing endemic palms and *Pandanus*; there is a series of thirty-five specimens from leaf-bases of two trees of *Pandanus hornei* above Mare aux Cochons; a second series of seven specimens from a *Pandanus sechellarum* in the same locality; a series of thirteen specimens from a single *Stevensonia* palm also in the same place; several other batches from *Stevensonia* leaf-bases in other places; and a single immature example from leaf-bases of the (in this respect unproductive) palm *Roscheria*. In Mahé the species was found in several parts of the mountain forests, and a few specimens are recorded as from a low elevation, near the coast at Cascade. The Mahé series includes ten examples from leaf-bases of a *Verschaffeltia* palm, and one small and two large sets from *Stevensonia* palms."

25. *Cerylon liliputanum*, n. sp.

Oblongum, paulo magis ter longius quam latius, convexiusculum, nitidum, pilis erectis, tenuissimis, minutissimis, parcissime vestitum, dilute castaneum. Antennae vix incrassatae; 2^o articulo paulo longiore quam latiore, eum 3^o subaequali, 3^o-9^o paulatim parum incrassatis, clava oblonga, glandiformi. Caput transversum, convexiusculum, fronte vix perspicue punctulatum, ante antennarum bases angulatim inflexum, antice truncatum. Prothorax antice quam postice angustior, lateribus antice breviter valde rotundatus,

postice subrectus, retrorsum convergens, modice transversus, dense punctatus; margine antico truncato: angulis anticis rotundatis; lateribus strictissime pulvinato-marginatis; angulis posticis obtusis, basi subtruncata. Scutellum subpentagonale, transversum. Elytra humeris obtuse angulosa, lateribus arcuata, parum ampliata, apice conjunctim breviter rotundata, magis duplo longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-striata, striis ad latera attenuatis, apicem versus evanescentibus; intervallis in disco quam punctis paulo latioribus, subplanis; striis suturalibus integris, apicem versus fere magis impressis; lateribus stricte marginatis. Long. 0·8-0·9 mill.

Oblong, un peu plus de trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, faiblement convexe, brillant, présentant sur son tégument des poils dressés, très fins, très courts et très espacés; marron clair, antennes et pattes encore plus claires. Antennes à peine épaissies; 1^{er} article épais, dilaté-arrondi en dedans, un peu plus long que large, 2^{me} moins épais, subégal au 3^{me}, 3^{me} à 9^{me} s'épaississant progressivement, 4^{me} à 9^{me} serrés, transversaux, 10^{me} glandiforme, environ une fois et demie plus long que large et trois fois plus large que le précédent. Tête plus de deux fois plus large au niveau des yeux que longue, faiblement convexe, tronquée en avant, anguleusement infléchie en avant des bases des antennes, à peine visiblement pointillée; bords latéraux sinueux en avant des yeux, ceux-ci médiocrement saillants. Prothorax un peu plus rétréci en avant qu'à la base, arrondi sur les côtés dans la partie antérieure, puis droit, convergent vers l'arrière dans le reste de la longueur, environ une fois et un quart plus large dans sa plus grande largeur que long, densément et assez fortement ponctué pour sa taille; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs arrondis, côtés très finement bordés en bourrelet; angles postérieurs obtus; base faiblement arquée en arrière. Elytres tronqués à la base, en angle obtus aux épaules, arqués sur les côtés, un peu élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, assez nettement plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax et plus de deux fois plus longs que larges ensemble dans cette plus grande largeur, striés-ponctués, stries atténuées sur les marges latérales, effacées au sommet, stries suturales entières, médiocrement enfoncées vers le sommet; intervalles presque plans, à peine plus larges sur le disque que les points; marges latérales arrondies, ne masquant pas le bord latéral lorsque l'insecte est vu de dessus, bordées par une strie bien marquée. Tibias postérieurs élargis presque depuis la base. Mésosternum incliné par rapport au plan du métasternum, celui-ci assez densément et assez fortement ponctué.

2 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Mare aux Cochons district, ca. 1500 feet, i. 1909."

26. *Cerylon curtulum*, n. sp.

Subovatum, postice attenuatum, sat valde convexum, nitidum, glabrum, castaneum, antennis pedibusque dilutioribus. Antennae sat incrassatae; 2° articulo subelongato. 3° clavam parante, clava oblonga, crassa, subglandiformi. Caput transversum, ante antenarum bases vix productum, truneatum, inter oculos transversim subplicatum. Prothorax antice valde, postice vix angustatus, lateribus arcuatus, in maxima latitudine 1 et $\frac{1}{3}$ latior quam longior, in disco parce punctulatus, ad latera laevis; margine antico truncato; angulis anticis obtusis; lateribus pulvino stricto et canaliculo punctato, ambobus strictis, marginatis; angulis posticis subrectis; basi medio subtruncata, ad extremitates retrorsum suboblique truncata, marginata. Scutellum triangulare, minimum. Elytra humeris obtuse angulosa, vix hebetata, lateribus arcuata, ampliata, apice conjunctim breviter rotundata, circiter 1 et $\frac{1}{5}$ longiora quam simul in maxima latitudine latiora, substriato-punctata; punctis sat validis, striis et punctis ad apicem et ad latera evanescentibus; lateribus strictissime marginatis. Long. 0.9-1.1 mill.

Oblong, environ deux fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, fortement convexe, glabre, brillant, marron peu foncé; antennes et pattes plus claires. Antennes assez épaisses; 1^{er} article très épais, dilaté-arrondi en dedans, environ aussi long que large, 2^{me} médiocrement épaissi, à peine plus long que large, 3^{me} à peine épaissi, subégal au 2^{me}; 4^{me} à 9^{me} progressivement et faiblement épaissis, 4^{me} à 8^{me} plus ou moins transversaux, serrés, 9^{me} très transversal, amorçant la massue; celle-ci oblique, aussi longue que les articles 4^{me} à 9^{me} pris ensemble, environ une fois et demie plus longue que large, terminée par une calotte pubescente. Tête plus de deux fois plus large que longue, tronquée au bord antérieur, convexe sur le front, transversalement subpliée entre les yeux, à peine visiblement pointillée; bords latéraux transversalement et brièvement tronqués en avant des yeux, fortement sinués pour l'insertion des antennes, très fortement convergents en arrière avant les yeux, ceux-ci petits, très saillants, presque portés par un pedoncule. Prothorax assez fortement rétréci en avant, faiblement à la base, arrondi sur les côtés, environ une fois et un tiers plus large dans sa plus grande largeur que long, transversalement plus convexe en avant qu'en arrière, éparsément et à peine visiblement

pointillé vers les côtés; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs obtus; côtés rebordés; angles postérieurs aigus, un peu saillants en arrière; base subtronquée au milieu, obliquement réfléchie en arrière de chaque côté, rebordée; marges latérales et basilaires très brièvement et fortement infléchies contre la bordure marginale. Ecusson triangulaire, plus long que large. Elytres aussi larges à la base que le prothorax, en angle obtus aux épaules, ne continuant pas sur les côtés la courbure des côtés du prothorax, arrondis sur les côtés, un peu élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une fois et un cinquième plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, marqués de lignes substriées de points assez forts, effacés sur les côtés et vers le sommet; intervalles des lignes assez larges; bords latéraux très étroitement rebordés. Convexité des élytres plutôt forte. Pattes robustes. Mésosternum infléchi par rapport au plan du métasternum, celui-ci fortement, irrégulièrement et éparsément ponctué sur les côtés. Épipleurs relativement très larges.*

87 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé: "Silhouette, a few specimens from the mountain forests near Mont Pot-à-eau and Mare aux Cochons, including seven from a fallen and rotten trunk of an endemic palm, one from between leaf-bases of a growing *Roscheria* palm, and one from a fallen and rotten trunk of 'Bois Rouge' (*Wormia*). In Mahé the majority were found in the high forest of Morne Blanc, and a few in several other localities."

AXIOCERYLON, nov. gen.

Antennae 9-articulatae; clava uniaarticulata. Antennae in sulcis prosternalibus receptae; clava in prosterni depressione basilari recepta. Processus prosternalis latus, apice haud inflexus nec

* While making a preliminary sorting of the material previous to sending it to Mons. Grouvelle, I removed the elytra of examples of a number of forms in order to examine the condition of the *meta-thoracic wings*. These were found to be normally developed in all cases except three, namely *Paralyreus scotti* and *Thyroderus sculpticollis* (q. v.), and *Cerylon curtulum*. In the latter, six specimens were examined, and in all of them the wings are minute vestiges of remarkable form. They appear to be only about $\frac{1}{4}$ the length of the elytra, though exact measurement is difficult, and in balsam preparations (two of which were made) they are hardly visible at all owing to their transparency. They are extremely narrow in proportion to their length, the basal part being almost handle- or thread-like, while the distal part is only very little wider.—H. S.

productus, obtuse acuminatus. Abdominis primum segmentum elongatum, metasterno longius; segmentis aliis brevissimis.

Le genre *Axiocerylon* doit se placer près du genre *Glyptolopus*, Er.; il faut lui rapporter le *Cautomus monstruosus*, Grouvelle (1905, Bull. Soc. Ent. France, p. 109), de Sierra Leone. Les deux espèces *cavicolle* et *monstruosum* sont très voisines; la première a les intervalles des carènes des élytres confusément ponctuées, la deuxième est ponctuée en lignes sur ces intervalles. Une troisième espèce encore inédite, provenant de Sierra Leone, est encore plus voisine de la forme des Seychelles; les intervalles des carènes de ses élytres sont également ponctués en lignes, mais cette ponctuation est plus forte et les carènes ne s'accordent pas avec celles de l'*A. cavicolle*.

27. *Axiocerylon cavicolle*, n. sp. (Pl. II, fig. 13.)

Breviter oblongum, convexissimum, nitidum, glabrum, atrum; antennis pedibusque dilute pieeis. Antennae subgraciles; 2^o articulo subincrassato, fere duplo longiore quam latiore; clava oblonga, tribus partibus transversis divisa; 1^a glabra, duabus aliis pubescentibus, ultima apice acuminata. Caput modice transversum, inter antenarum bases angulatim vix carinatum, postice subdense, antice dense punctatum; margine antico arcuato. Prothorax transversus, antice sat valde, postice vix attenuatus, antice margine abrupto laevi, ad extremitates angulatim dilatato, praetextus; disco transversim excavato, lateribus valde abrupteque inflexo; marginibus depressis, latis, singulo duobus tuberculis elevatis instructo; intervallis inter discum, tuberculos et margines laterales in maxima parte profunde excavatis; tuberculo antico quadrilatero magno, cum margine laterali per angulum externum juncto, postico elongato, obliquo-subcarinato, extus juxta extremitatem basin attingente, intus depressione lata ex disco separato; excavatione transversa antice abrupta, postice obliqua; disco, aute excavationem dense, postice subparce, punctato. Elytra tam elongata quam simul lata, apice separatim obtusissime subacuminata, lineato-punctata; in singulo, intervallo 2^o modice, humerali valde carinatis; marginibus lateribus valde inflexis, juxta latera valde punctatis et striete concavopulvinatis. Long. 1.5-1.7 mill.

Oblong, un peu moins d'une fois et demie plus long que large, très convexe, glabre, brillant, noir; antennes et pattes roux de poix clair. Antennes assez grêles; 1^{er} article épais, dilaté-arrondi en dedans, à peine plus long que large; 2^{me} moins épais, environ

deux fois plus long que large; 3^{me} un peu allongé, 4^{me} subcarré, 5^{me} à 8^{me} plus ou moins transversaux, 9^{me} formant une massue oblongue, plus d'une fois et demie plus longue que large, partagée en trois zones transversales : la première occupant environ la moitié de la longueur, glabre, les deux autres pubescentes, la dernière acuminée. Tête infléchie, cachée dessous le pronotum, un peu moins longue que large au niveau des yeux, anguleusement subpliée entre les bases des antennes, très densément ponctuée en avant de ce pli, moins densément en arrière, longitudinalement subpliée sur le front; épistome développé, arrondi en avant; bords latéraux sinueux-échancrés à l'insertion des antennes. Yeux petits, très saillants. Prothorax fortement rétréci en avant, faiblement à la base, coupé transversalement vers le 1^{er} tiers de la longueur, à partir du sommet, par une forte excavation, à profil anguleuse, striée au fond, profondément impressionnée aux extrémités, limitée en avant par une carène un peu arquée vers l'avant, en arrière par une carène arquée vers l'arrière et de chaque côté par un sillon longitudinal très tourmenté. Bord antérieur apparent lorsque l'insecte est vu de dessus, arqué, bordé par une carène : marge antérieure réelle, invisible de dessus, normale au plan de l'insecte, très étroite au milieu, s'élargissant vers les extrémités, alors subconcave, formant en avant et en arrière des angles aigus, bordée en avant et sur les côtés par un faible bourrelet. Marge antérieure de l'excavation transversale presque brusquement infléchie, postérieure assez longuement inclinée au milieu, la première densément ponctuée, la deuxième ponctuée contre le bord supérieur : parties du disque comprises entre les sillons latéraux, l'excavation transversale, le bord antérieur apparent et la base, densément ponctuées. Sillons latéraux plus ou moins profonds, formant de véritables coupures normales au plan de l'insecte, commençant en avant, entre le bord latéral et l'extrémité de la marge infléchie du bord antérieur, suivant le bord de la partie discoidale antérieure, alors assez larges et assez profonds, fortement rétrécis devant l'excavation transversale par un lobe quadrangulaire, très convexe, contigus au bord latéral par un des sommets, puis longeant la partie discoidale postérieure, alors larges et fortement impressionnés, bordés en dehors par une forte saillie earèniforme un peu oblique, partant de la base, atteignant presque le lobe quadrangulaire et séparés de lui et des bords latéraux par des intervalles profonds; bords latéraux terminés en bourrelet, ornés de deux petits tubercules entre le lobe quadrangulaire et la base; celle-ci largement obtuse au milieu, rebordée. Ecusson invisible. Elytres environ aussi longs que larges ensemble, séparément et très largement acuminés-émoussés au sommet, fortement ponctués en lignes, à peine striés; 2^{me} intervalle dorsal et intervalle huméral relevés; le 1^{er} médiocrement,

le 2^{me} plus fortement, caréné, n'atteignant pas le sommet. Marges latérales fortement infléchies, marquées de deux lignes de points, la 2^{me} plus forte bordant le rebord latéral. Dessous à peine brillant, très finement chagriné, couvert d'une ponctuation grise, peu profonde, irrégulière, serrée sur le prosternum et les côtés du mésosternum, très espacée sur le milieu du premier segment de l'abdomen, effacée sur les autres segments.

16 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé : " Four specimens were obtained in Silhouette, three from the much-decayed fallen trunk of an endemic palm, and one between leaf-bases of a growing *Roscheria* palm. In Mahé examples were taken at high elevations in the forests of Morne Blanc, Morne Seychellois, and Cascade Estate."

THYRODERUS, Sharp, 1885, Journ. Linn. Soc. Lond., Zool., XIX, p. 82.

28. *Thyroderus sculpticollis*, n. sp. (Pl. II, fig. 12.)

Oblongo-subparallelus, convexus, disco elytrorum subdepressus, nitidus, glaber, castaneus, antennis pedibusque dilutior. Antennae breves; clava subglobosa, glandiformi. Caput fronte convexiusculum, crebre punctulatum, antice truncatum. Prothorax transversus, antice modice, postice parum angustatus, paulo ante medium transversim et utrinque plus minusve in longitudinem profunde striato-impressus; lobo ante impressionem transversam convexo, antice quam postice latiore, tenuiter denseque punctulato; lobo postico latiore, in longitudinem modice trisuleato, tenuiter punctulato; impressionibus lateralibus juxta basin lobi antici latioribus; marginibus lateralibus pulvinatis, ante sulcum transversum subsinuatis. Elytra subparallela, ad apicem sinuata et breviter conjunctim rotundata, circiter sesquolongiora quam latiora; singulo in longitudinem quadri-carinato; 1^a carina suturali vix elevata, 2^a et 3^a dorsalibus et 4^a laterali elevatis, integris, intervallis valde bilineato-punctatis. Long. 0.7 mill.

Oblong, subparallèle, environ deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, déprimé sur le disque des élytres, glabre, brillant, marron; antennes et pattes plus claires. Antennes courtes, épaisses; 1^{er} article arrondi-dilaté en dedans, environ aussi long que large, 2^{me} presque une fois et demie plus long que large, 3^{me} à 7^{me} serrés, transversaux, progressivement atténués, 8^{me} formant une massue subglobuleuse, glandiforme. Tête trans-

versale, tronquée en avant, un peu convexe sur le front, très densément pointillée. Prothorax modérément rétréci en avant, faiblement à la base, environ une fois et demie plus large dans sa plus grande largeur que long, coupé transversalement, un peu avant le milieu, par une impression sudeiforme profonde, limitée de chaque côté à un sillon longitudinal, ondulé, séparé du bord latéral par un bourrelet plus ou moins étroit; bord antérieur arqué dans le milieu, sinué de chaque côté devant le sillon longitudinal; angles antérieurs obtus, émoussés; côtés biarqués, sinués devant l'impression transversale; angles postérieurs faiblement obtus; base anguleuse dans le milieu, subsinuée de chaque côté. Lobe (antérieur) compris entre le bord antérieur et les sillons longitudinaux et le sillon transversal, convexe, rétréci vers la base, finement et très densément pointillé; lobe (postérieur) compris entre la base, les sillons latéraux et le sillon transversal, convexe, plus large en avant que le lobe antérieur, rétréci vers la base, finement et densément pointillé, partagé en avant en quatre lobes convexes par trois sillons longitudinaux, dont l'intermédiaire est mieux marqué; bourrelets marginaux dilatés en dedans un peu en avant du sillon transversal et moins fortement dans la partie basilaire; marge basilaire étroitement explanée, densément pointillée. Ecusson caché. Elytres parallèles, à la base de la largeur du prothorax, fortement sinués sur les côtés avant le sommet et enfin brièvement arrondis ensemble à l'extrémité; chacun avec quatre carènes longitudinales; la première suturale peu marquée, la 2^{me} et la 3^{me} dorsales accentuées, entières, la 4^{me} latérale et humérale, également entière. Intervalles entre ces carènes avec deux lignes de points enfoncés. Métaesternum et sommet du premier segment de l'abdomen coupés par une impression longitudinale, peu marquée.*

2 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé: "Both specimens from high elevations, in the forests of Mont Pot-à-eau (Silhouette) and Morne Blanc (Mahé), respectively."

MYCHOCERUS, Erichson, 1845, *Naturg. Ins. Deutschl.*, III, p. 292, note 1.

29. *Mychocerus alluaudi*, Grouvelle.

Mychocerus alluaudi Grouvelle, 1894, *Ann. Soc. Ent. France*. LXIII. p. 15

* An elytron of *Thyroderus sculpticollis* became detached accidentally, revealing the fact that the specimen has no apparent trace of metathoracic wings [cf. *Paralyreus scotti* and *Cerylon curtulum*, pp. 24, 41].—H. S.

Oblongus, convexus, nitidus, glaber, castaneus; antennis pedibus dilutioribus. Antennae sat incrassatae, 8-articulatae; 2° articulo subelongato, quam 3° paulo longiore, 6° et 7° quam praecedentibus paulo angustioribus; clava suboblunga, intus magis dilatata. Caput transversum, antice truncatum, fronte convexiusculum. Prothorax antice valde angustatus, lateribus arcuatus, juxta basin antrorsum convergens, basi fere duplo latior quam longior; vix perspicue punctulatus; margine antico subtruncato; angulis anticis obtusis, vix indicatis; lateribus strictissime marginatis; angulis posticis acutis; basi medio arcuatim producta, utrinque transversim subtruncata, extra extremitates tenuissime punctato-marginata. Scutellum transversum, subpentagonale. Elytra humeris angulosa, lateribus arcuata, vix ampliata, apice conjunctim breviter rotundata, circiter 1 et $\frac{1}{2}$ longiora quam simul in maxima latitudine latiora, punctato-lineata, ex parte vix striata; punctis apicem versus et ad latera evanescentibus; intervallis latis, planis. Long. 0·9-1·2 mill.

Oblong, environ deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, glabre, brillant, marron peu foncé; antennes et pattes plus claires. Antennes de 8 articles, assez épaisses; 1^{er} article épais, environ une fois et demie plus long que large, recourbé dans la partie antérieure, 2^{me} moins épais, subcarré, 3^{me} à 5^{me} plus ou moins transversaux et subtransversaux, progressivement et très faiblement rétrécis, 6^{me} et 7^{me} transversaux, plus étroits que les précédents, 8^{me} oblong, un peu moins d'une fois et demie plus long que large, à peine moins long que les articles 3^{me} à 7^{me} réunis, un peu plus dilaté en dedans qu'en dehors, terminé par une calotte pubescente. Tête moins de deux fois plus large que longue, saillante anguleusement en avant des naissances des antennes, infléchie, tronquée au bord antérieur, modérément convexe sur le front, à peine visiblement pointillée; yeux modérément saillants. Prothorax fortement rétréci en avant, faiblement arqué sur les côtés, ceux-ci convergents en avant dès la base, presque deux fois plus large à la base que long, à peine visiblement pointillé de chaque côté du disque, principalement vers la région basilaire; bord antérieur subtronqué; angles antérieurs obtus, à peine marqués; côtés bordés par un très fin bourrelet et par une très étroite canelure ponctuée; angles postérieurs aigus; base arrondie en arrière dans le milieu, tronquée transversalement de chaque côté, bordée sauf au milieu et aux extrémités par une ligne de très petits points. Ecusson subpentagonal, environ deux fois plus large que long. Elytres en angle un peu obtus aux épaules, continuant la courbure des côtés du prothorax, arqués sur les côtés, à peine élargis, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une fois et demie plus longs que larges

ensemble dans leur plus grande largeur, ponctués-substriés; points assez forts vers la base, atténués puis effacés vers le sommet et sur les marges latérales; celles-ci très étroitement rebordées; intervalles larges, plans, stries suturales effacées au sommet. Convexité longitudinale des élytres continuant la convexité du prothorax. Mésosternum se développant presque dans le plan du métasternum. Strie marginale des hanches intermédiaires arquée, rejoignant l'épisternite un peu au delà du milieu de sa longueur, bordée en dehors par une ligne de points; métasternum ponctué en dedans de la strie marginale. Saillie du premier segment de l'abdomen entre les hanches postérieures sinuée; strie marginale arquée en dedans, rejoignant presque le bord latéral du segment, mais n'atteignant pas son sommet.

48 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé, Praslin, La Digue, Félicité: "Not confined to the mountain forests, but found also in cultivated places and at low elevations. In Silhouette a number were obtained near the coast at Pointe Etienne, under the bark of felled trees, with *Xuthia sicana*, *Lascolonus scotti*, and *Cerylon longius*; others were taken in the high mountain forests at 1000 feet and more, including one from a rotting trunk of an endemic palm. In Mahé examples were found at considerable elevations in Cascade Estate and Morne Blanc district. Two were also obtained in the cultivated islet, Long Island, from a felled coconut-palm trunk. Praslin: one specimen from Côtes d'Or Estate. Félicité: two specimens. Originally discovered by Alluaud, 1892, in Mahé and La Digue."

TABLEAU DES *CERYLINI* DES SEYCHELLES.

1. Des fossettes antennaires sur le prosternum	2.
— Pas de fossettes antennaires sur le prosternum	4.
2. Fossettes antennaires contre le bord antérieur du prosternum. Surface du prothorax sans impressions ou excavations (<i>Myhocerus</i>)	<i>alluaudi</i> , Group.
— Fossettes antennaires atteignant le bord postérieur du prosternum. Surface du prothorax irrégulière	3.
3. Sillons antennaires terminés par une fossette contre le bord postérieur du prosternum (<i>Axiocerylon</i>)	<i>caricolle</i> , n. sp.
— Fossettes antennaires s'étendant entre les bords antérieurs et postérieurs du prosternum (<i>Thyroderus</i>).	<i>sculpticollis</i> , n. sp.
4. Insecte glabre	5.
— Insecte pubescent	7.

5. Premier segment de l'abdomen plus long que le métasternum. Cavités cotyloïdes ouvertes (*Cerylon*) *curtulum*, n. sp.
 — Premier segment de l'abdomen au plus égal au métasternum; cavités cotyloïdes ouvertes 6.
6. Stries des élytres également marquées à la base, plus fortement ponctuées *longius*, n. sp.
 — Stries humérales plus fortement marquées à la base, toutes plus finement ponctuées *nitidum*, Grouv.
7. Elytres moins de deux fois plus longs que larges ensemble. Pubescence plutôt longue, assez dense, sublanugineuse *gardineri*, n. sp.
 — Elytres au moins deux fois plus longs que larges ensemble. Pubescence très fine 8.
8. Ponctuation des élytres confuse vers le sommet. Prothorax nettement plus étroit en avant qu'à la base *tantillum*, n. sp.
 — Ponctuation des élytres régulière. Prothorax à peu près aussi large en avant qu'à la base 9.
9. Métasternum densément ponctué. Ponctuation des élytres plus fine *liliputanum*, n. sp.
 — Métasternum peu densément ponctué. Ponctuation des élytres plus forte *perparvulum*, n. sp.

NOTIOPHYGIDAE.

Cinq espèces représentent cette famille dans les collections rapportés par la Percy Sladen Trust Expedition; toutes appartiennent au genre *Aphanocephalus*, Wollaston, genre représenté dans les parties tropicales et subtropicales du monde entier. Pour le moment les *Aphanocephalus* semblent beaucoup plus nombreux dans les régions de l'ancien continent, mais les belles découvertes de la Percy Sladen Trust Expedition montrent qu'on doit s'attendre à voir le nombre des *Aphanocephalus* augmenter dans des proportions considérables. La famille des Notiophygidae (*Notiophygus* 1834, *Discoloma* 1845) comprend un ensemble d'espèces remarquables par les pores distribués sur la tête et les côtés du prothorax et des élytres. Le genre *Disco-genia*, Kolbe (Deutsch. Ost-Afrika, IV, Käf. 1898, p. 112) ne semble pas à sa place parmi les Notiophygidae; à mon avis il doit être rapproché des *Trichopteryx*.

APHANOCEPHALUS, Wollaston, 1873, Ent. Monthly Mag., XI, p. 278; Matthews, 1899, Monog. Coryloph., p. 197,

pl. 7, fig. c: Grouvelle, 1912, Notes Leyden Mus., XXXIV, p. 197.

30. *Aphanocephalus insularis*, n. sp.

Breviter oblongus, convexus, nitidus, pilis flavo-cinereis, tenuibus, dense vestitus, piccus, prothoracis elytrorumque marginibus striete rufus. Antennae subincrassatae. Caput transversum, antice late arcuatum, inter antennarum bases tenuiter striatum, fronte tenuiter punctulatum, epistomo sublaevi. Prothorax antice valde, postice vix angustatus, basi fere ter latior quam longior, subparce tenuiter punctulatus; punctis ad latera paulo validioribus; margine antico truncato; angulis anticis rotundatis, tenuiter marginatis; lateribus in maxima parte parum, juxta basin valde rotundatis, extra basin sat late subconcavo-explanatis; angulis posticis subrectis; basi ante scutellum truncata, utinque longe sinuata. Elytra oblonga, paulo longiora quam simul latiora, punctis parum impressis, irregulariter dispersis, notata; intervallis praecipue juxta suturam, dense et saepe vix perspicue punctulatis; angulis humeralibus obtusis, vix hebetatis; lateribus tenuiter pulvinato-marginatis et sat late concavo-explanatis. Long. 1.2-1.5 mill.

Oblong, environ une fois et demie plus long que large, convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave-cendrée, serrée, dressée, brun de poix, marges latérales du prothorax et des élytres très étroitement rougeâtres lorsque la coloration de l'insecte est complète, plus ou moins largement dans le cas contraire; antennes et pattes brun clair. Antennes un peu épaisses; 1^{er} article environ deux fois plus long que large, 2^{me} subtransversal, 3^{me} environ une fois et demie plus long que large, 4^{me} et 5^{me} subcarrés, 5^{me} à 8^{me} un peu moins épais que les précédents, subtransversaux; massue suboblongue, nettement plus longue que large. Tête cachée par le prothorax lorsque l'insecte est vu de dessus à l'état normal, saillante en avant des naissances des antennes en lobe subtronqué au sommet, environ deux fois plus large que long, à peine visiblement pointillé, transversalement convexe; strie interantennaire fine; front densément et très finement pointillé. Prothorax fortement rétréci en avant, à peine à la base, presque trois fois plus large dans sa plus grande largeur que long, subéparsément et finement pointillé de points un peu plus forts vers les marges latérales; bord antérieur tronqué; angles antérieurs arrondis, finement rebordés; côtés faiblement arrondis sur la majeure partie de leur longueur, fortement contre la base, bordés par un fin bourrelet et par une explanation subconcave assez large, n'atteignant pas la base; angles postérieurs driots; base, tronquée devant l'écusson,

longuement sinuée de chaque côté. Ecusson triangulaire, moins large à la base que long, à peine pointillé. Elytres oblongs, un peu plus plongs que larges dans leur plus grande largeur, ponctués de points peu enfoncés, irrégulièrement dispersés, séparés par des intervalles à peine visiblement pointillés, sauf contre la suture; base très finement rebordée; angles huméraux obtus, un peu émoussés; bords latéraux, bordés par un bourrelet et par une explana-tion concave, assez large, séparée du disque par des points irrégulièrement espacés. Métasternum presque lisse sur le disque, sub-éparsément ponctué sur les côtés; 1^{er} segment de l'abdomen éparsément ponctué sur le disque, plus densément et plus fortement sur les côtés.

93 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé, Praslin: "From the endemic mountain forests. Silhouette, near Mont Pot-à-eau and above Mare aux Cochons, including four speci-mens from leaf-bases of a growing *Sterensonia* palm. Mahé; near Morne Blanc, above Cascade Estate, etc., including two specimens from leaf-bases of a growing *Sterensonia* in the stunted forests on the summit of Mount Sebert. Praslin; a considerable series from the Coco-de-mer forest in the Vallée de Mai, Côtes d'Or Estate, xi. 1908." Cette espèce a été aussi récoltée à l'île Maurice par M. Carié.

31. *Aphanocephalus binotatus*, n. sp. (Pl. I, fig. 4.)

Breviter oblongus, convexus, nitidus, tenuissime, dense, flavo-cinereo-pubescent, ater; prothoracis marginibus anticis laterali-busque, in singulo elytro plaga oblonga, transversa, paulo ante medium posita, elytrorum marginibus reflexis, antennis pedibusque fulvis. Antennae vix incrassatae. Caput transversum, antice truncatum, inter antennarum bases striatum; epistomo transversum sat convexo; labro sat producto. Prothorax antice valde, postice modicissime angustatus, lateribus praecipue ad basin rotundatus, in maxima latitudine circiter ter latior quam longior, dense tenuiterque punctulatus, margine antico truncato, extra medium tenuiter marginato; angulis anticis rotundatis, tenuiter marginatis; lateri-bus pulvino tenui et margine reflexo, praecipue in medio dilatato, basin laud attingente, marginatis; angulis posticis parum obtusis; basi ante scutellum truncata, utrinque praecipue ad extremitatem sinuata. Scutellum subtriangulare, transversum, tenuissime punc-tulatum, in longitudinem subelevatum. Elytra oblonga, apice con-junctim breviter rotundata, 1 et $\frac{1}{4}$ longiora quam simul in maxima

latitudine latiora, crebre tenuiterque punctulata, punctis plus minusve sparsis vel densatis intermixtis; lateribus pulvino substricto et canaliculo concavo marginatis, pulvino sexies dilatato et punctato. Long. 2 mill.

Oblong, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, couvert d'une pubescence flave-cendrée fine, courte et serrée; noir, marges antérieures et latérales du prothorax largement, antennes, pattes, marges réfléchies des élytres et sur chacun d'eux une tache oblongue, transversale, placée avant le milieu, roux. Antennes peu épaissies; 1^{er} article environ une fois et demie plus long que large, 2^{me} subcarré, 3^{me} environ trois fois plus long que large, 4^{me} un peu allongé, 5^{me} à 8^{me} progressivement et faiblement plus épais, 5^{me} subcarré, 6^{me} à 8^{me} subtransversaux, massue piriforme, presque deux fois aussi longue que large. Tête presque cachée, lorsque l'insecte est vu de dessus, saillante en avant des naissances des antennes en forme de lobe tronqué en avant, transversalement convexe, environ deux fois plus large que long, séparé du front par une fine strie, à peine pointillé; front plus densément pointillé; labre médiocrement saillant. Prothorax très rétréci en avant, très faiblement à la base, arqué sur les côtés, fortement arrondi dans la partie basilaire, environ trois fois plus large dans sa plus grande largeur que long, couvert d'une ponctuation très fine et serrée; bord antérieur subtronqué lorsque l'insecte est vu de dessus, très finement rebordé sauf au milieu; angles antérieurs arrondis, finement rebordés; côtés bordés par un fin bourrelet et par une marge explanée, large, surtout au milieu, subconcave, n'atteignant pas la base; angles postérieurs un peu obtus; base tronquée devant l'écusson, largement sinuée de chaque côté surtout vers l'extrémité. Ecusson triangulaire, moins de deux fois plus large à la base que long, très finement pointillé, longitudinalement et faiblement plié. Elytres oblongs, arrondis aux épaules, alors très nettement plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, arrondis sur les côtés, assez brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une fois et un quart plus longs que larges dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation serrée, très fine, entremêlée de points plus ou moins forts et plus ou moins espacés ou serrés, effacés vers le sommet. Marges latérales bordés par un bourrelet relativement épais et par une marge concave, médiocrement étroite; bourrelet présentant en dedans six renflements ponctués, peu allongés. Métasternum plus densément mais moins fortement ponctué au milieu que sur les côtés. 1^{er} segment de l'abdomen densément ponctué comme le milieu du métasternum.

2 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "Cascade Estate, 800-1000 feet."

32. **Aphanocephalus quadriplagiatus**, n. sp. (Pl. II, fig. 10.)

Oblongus, convexus, nitidus, pilis cinereis, brevibus, inclinatis subdense vestitus, ater; antennarum basi tarsisque fulvo-testaceis; pedibus colore paulo nubilis; singulo elytro duabus maculis flammeo-testacis, latis ornato. Antennae parum incrassatae. Caput transversum, antice truncatum, inter antennarum bases vix perspicue striatum; epistomo transversim convexo; labro minimo. Prothorax antice valde angustatus, lateribus parum arcuatus, circiter basi ter latior quam longior, dense tenuiterque punctulatus, punctis apicem versus attenuatis; margine antico truncato, tenuissime marginato; angulis anticis rotundatis, marginatis; lateribus pulvino tenuissimo et margine concavo, stricto, juxta basin attenuato marginatis, angulis posticis acutis; basi ante scutellum sinuata et utrinque praecipue ad extremitatem sinuata. Scutellum subtriangulare, tam longum quam basi latum. Elytra oblonga, apice conjunctim rotundata, 1 et $\frac{2}{3}$ longiora quam simul in maxima latitudine latiora, tenuiter et plus minusve dense punctulata, punctis majoribus irregulariter intermixtis; lateribus pulvino tenuissimo et canaliculo concavo, stricto marginatis, pulvino quater dilatato et punctato. Long. 1.4-1.6 mill.

Oblong, environ deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, couvert d'une pubescence cendrée, courte, inclinée, assez dense, noir; base des antennes roux de poix clair, fémurs et tibias plus ou moins plus foncés; sur chaque élytre deux larges taches roux orangé, la postérieure atteignant presque la suture et le bord latéral. Antennes peu épaissies; 1^{er} article environ une fois et demie plus long que large, 2^{me} subcarré, 3^{me} environ trois fois plus long que large, 4^{me} subcarré, 5^{me} à 8^{me} s'épaississant progressivement et faiblement, transversaux, massue piriforme, environ une fois et demie plus longue que large. Tête presque complètement cachée lorsque l'insecte est vu de dessus, saillante en avant des naissances des antennes, en forme de lobe tronqué en avant, transversalement convexe, plus de deux fois plus large que long, séparé du front par une strie peu visible, à peine visiblement pointillé; front un peu plus fortement pointillé; labre petit. Prothorax fortement rétréci en avant, arrondi aux angles antérieurs, faiblement arqué sur les côtés, environ trois fois plus large à la base que long, couvert d'une ponctuation fine et serrée sur la région

basilaire, plus ou moins effacée sur le reste de la surface; bord antérieur subtronqué lorsque l'insecte est vu de dessus, très finement rebordé; côtés bordés par un très fin bourrelet et par une étroite marge concave, atténuée à la base; angles postérieurs aigus; base tronquée devant l'écusson, largement sinuée de chaque côté surtout vers l'extrémité. Ecusson triangulaire, aussi long que large à la base, très finement pointillé. Elytres oblongs, à peine plus larges à la base que la base du prothorax, arqués sur les côtés, très faiblement élargis, arrondis ensemble au sommet, environ une fois et deux cinquièmes aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation fine et serrée sur la région suturale-discoïdale, plus ou moins effacée sur le reste de la surface, entremêlée de points plus forts, irrégulièrement dispersés. Bords latéraux bordés par un bourrelet très fin et par une marge concave, étroite, effacée au sommet, limitée en dedans par une ligne de points; bourrelet présentant en dedans quatre renflements marqués d'un point. Métasternum irrégulièrement et peu densément ponctué; 1^{er} segment de l'abdomen ponctué à peu près de même.

Environ 40 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Mahé: "From near Morne Blanc, and from Cascade Estate, 800-1000 feet."

33. *Aphanocephalus subdepressus*, n. sp. (Pl. I, fig. 5.)

Breviter oblongus, modice convexus, elytrorum disco subdepressus, nitidus, pilis flavo-cinereis, tenuissimis, inclinatis dense vestitus, brunneus; antennis, prothoracis elytrorumque marginibus reflexis, dilutioribus, pedibus dilute subpiceo-testaceis. Antennae sat incrassatae. Caput transversum, antice sinuatum, inter antennarum bases transversim subimpressum; epistomo vix perspicue punctato. Prothorax antice valde angustatus, postice breviter parallelus, lateribus arcuatus, circiter basi 2 et $\frac{1}{2}$ latior quam longior, dense tenuiterque punctulatus; margine antico subemarginato; angulis anticis late obtusis, hebetatis; marginibus lateralibus late explanato-concavis, juxta apicem breviter reflexis; angulis posticis subrectis; basi medio retrorsum producta, truncata, utrinque late sinuata. Scutellum rufo-brunneum, triangulare, tam elongatum quam basi latum. Elytra oblonga, lateribus arcuata, sat ampliata, apice vix conjunctim rotundata, circiter 1 et $\frac{1}{5}$ longiora quam simul in maxima latitudine latiora, tenuiter et irregularissime punctulata, punctis majoribus, irregularibus, praecipue ad latera validioribus, intermixtis et irregulariter dispersis; lateribus pulvino et

marginé concavo sat lato marginatis; pulvino apicem versus attenuato, pluribus punctis notato et juxta haec puncta vix incrassato. Long. 1·5-1·7 mill.

Oblong, environ une fois et deux tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, modérément convexe, subdéprimé sur le disque des élytres, brillant, couvert d'une pubescence flave-cendrée, courte, inclinée et serrée, brun; antennes, marges réfléchies du prothorax et des élytres plus claires, pattes testacé-claires, très légèrement teintées de brun. Antennes assez épaisses; 1^{er} article environ une fois et demie plus long que large, 2^{me} subcarré, 3^{me} deux fois plus long que large, 4^{me} à 8^{me} progressivement et à peine visiblement épaissis, 4^{me} et 5^{me} subcarrés, 6^{me} à 8^{me} plus ou moins transversaux; massue piriforme, moins d'une fois et demie plus longue que large. Tête presque cachée par le prothorax lorsque l'insecte est vu de dessus, saillante en avant des bases des antennes en lobe sinué au bord antérieur, transversalement convexe, plus de deux fois plus large que long, à peine visiblement pointillé: front caché sous le prothorax, séparé de l'épistome par une impression peu accentuée; labre petit. Prothorax fortement rétréci en avant, brièvement parallèle à la base, arrondi sur les côtés, environ deux fois et demie plus large à la base que long, densément et finement pointillé de points un peu plus forts de chaque côté vers la base; bord antérieur subsinué; angles antérieurs très largement obtus, émoussés; côtés bordés par un très fin bourrelet et par une marge concave assez large, atténuée un peu avant la base, brièvement réfléchi contre le bord antérieur, marquée d'un point enfoncé contre cet angle et d'un autre point contre le bourrelet latéral vers le premier conquinème de la longueur à partir de la base; angles postérieurs presque droits; base saillante en arrière au milieu, tronquée devant l'écusson, largement sinuée de chaque côté. Ecusson rougeâtre, triangulaire, aussi long que large à la base, presque lisse. Elytres oblongs, arrondis sur les côtés, un peu élargis, arrondis presque ensemble au sommet, environ une fois et un cinquième plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation très fine, plus ou moins visible, irrégulièrement serrée, entremêlée de points très irrégulièrement dispersés, en général plus forts et plus serrés vers les côtés. Base très finement rebordée vers les extrémités, en angle obtus, un peu émoussé aux extrémités. Côtés bordés par un bourrelet assez marqué à la base, atténué vers le sommet et par une marge concave assez large, atténuée également vers le sommet, séparée de la convexité des élytres par une strie ponctuéée peu régulière; bourrelet présentant quelques points, ceux-ci n'entraînant pas un épaississement sensible de son bord. Métasternum presque

lisse au milieu, ponctué sur les côtés; 1^{er} segment de l'abdomen moins fortement ponctué au milieu que sur les côtés.

9 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Praslin: "The specimens were all taken from between the leaf-bases of a single growing Coco-de-mer palm (*Lodoicea sechellarum*) in the Vallée de Mai, Côtes d'Or Estate, xi. 1908."

34. *Aphanocephalus acuminatus*, n. sp.

Ovatus, apice attenuatus, convexus, nitidus, pilis cinereis, sublanuginosis subparce vestitus; piceus, antennis et prothoracis marginibus lateralibus stricte ad angulos anticos fusco-testaceis; pedibus dilutioribus. Antennae sat incrassatae. Caput fere tam elongatum quam ad oculos latum, antice subsinuatum, inter antennarum bases tenuiter striatum, fronte subasperum; epistomo sublaevi; labro magno. Prothorax antice valde angustatus, lateribus arcuatus, juxta basin antrorsum valde convergens, circiter basi ter latior quam longior, dense tenuissimeque punctulatus, punctis juxta basin paulo validioribus; margine antico subsinuato; angulis anticis rotundatis; lateribus pulvino tenui et margine concavo, modice lato, ante basin evanescente marginatis; angulis posticis subrectis; basi medio arcuata, utrinque late sinuata, juxta extremitates leviter impressa. Scutellum triangulare, basi latius quam longius, tenuissime punctulatum. Elytra oblonga, lateribus arcuata, vix ampliata, apice conjunctim rotundata, fere tam longiora quam simul in maxima latitudine latiora, plus minusve dense punctulata, punctis plus minusve majoribus, irregulariter dispersis, intermixtis; lateribus pulvino stricto et canaliculo substricto, ambobus ad apicem attenuatis, marginatis. Long. 1.3-1.7 mill.

Ovale, atténué en avant, un peu moins d'une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, brillant, couvert d'une pubescence cendrée, sublanugineuse, peu serrée, brun de poix avec les antennes et une étroite marge vers les angles antérieurs du prothorax testacées, enfumées; pattes plus claires. Antennes assez épaisses; 1^{er} article environ deux fois plus long que large, 2^{me} subcarré, 3^{me} moins d'une fois et demie plus long que large, 4^{me} 6^{me} plus ou moins subcarrés 7^{me} et 8^{me} transversaux, massue subpiriforme, environ une fois et un tiers plus longue que large. Tête un peu moins longue que large au niveau des yeux, en partie visible lorsque l'insecte est vu de dessus, saillante en avant des bases des antennes en lobe subsinué au bord antérieur, subdéprimé à la base, progressivement convexe vers l'avant, plus de deux fois plus large que long,

presque lisse ; intervalle entre les bases des antennes finement strié, impressionné au milieu ; front très finement pointillé, subrugueux ; labre grand. Prothorax très fortement rétréci en avant, arqué sur les côtés, convergent vers l'avant contre les angles postérieurs, environ trois fois plus large à la base que long, densément et très finement ponctué de points plus forts sur la région basilaire ; bord antérieur subsinué ; angles antérieurs arrondis ; côtés bordés par un fin bourrelet et par une marge concave, effacée avant la base ; angles postérieurs aigus, un peu émoussés ; base arquée en arrière dans le milieu, largement sinuée de chaque côté, impressionnée de chaque côté vers l'extrémité. Écusson triangulaire, moins long que large à la base, très finement pointillé. Élytres oblongs, arqués sur les côtés, un peu plus larges dans leur plus grande largeur que le prothorax à la base, arrondis ensemble au sommet, environ aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation fine, plus ou moins dense, entremêlée de points plus forts, devenant encore plus forts vers les marges latérales, irrégulièrement espacés ; angles huméraux obtus, émoussés ; côtés bordés par un bourrelet étroit et par une marge concave presque étroite, tous deux atténués vers le sommet ; marge concave limitée en dedans par une ligne de gros points irrégulièrement espacés ; bourrelet présentant plusieurs points enfoncés ne l'épaississant pas sensiblement. Métasternum et 1^{er} segment de l'abdomen presque lisses sur le milieu, assez fortement et peu densément ponctué sur les côtés.

4 exemplaires.

Loc. SEYCHELLES. Silhouette, Mahé : "From the high mountain forests."

TABLEAU DES *APHANOCEPHALUS* DES SEYCHELLES.

1. Prothorax rétréci à la base ; une tache roux-testacée sur la moitié basilaire de chaque élytre ; pubescence très courte, très fine, serrée *binotatus*, n. sp.
- Prothorax non rétréci à la base 2.
2. Noir avec deux taches rouges sur chaque élytre ; pubescence fine, sublanugineuse ; forme ovale, au moins deux fois aussi longue que large *quadriplagiatus*, n. sp.
- Brun de poix, sans taches rouges 3.
3. Prothorax nettement tronqué au bord antérieur ; pubescence fine, courte et serrée ; forme ovale, environ une fois et demie plus longue que large ; élytres plus longues que larges *subdepressus*, n. sp.

